

Rapport de gestion 1979

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

L'enluminure de la nouvelle
identification visuelle de la
Caisse de dépôt et placement
du Québec sur la page couver-
ture veut refléter à la fois la
fidélité aux objectifs du légis-
lateur et le dynamisme de
l'orientation d'un organisme
voué aux meilleurs intérêts
de la collectivité.

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

(L.R.Q., chapitre C-2)

Colette Babin

Monsieur Jacques Parizeau
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur
la Caisse de dépôt et placement du Québec,
j'ai l'honneur de vous soumettre notre
quatorzième rapport de gestion de l'exercice
terminé le 31 décembre 1979.

Le président du conseil d'administration et
directeur général,



Marcel Cazavan

Table des matières

2	Points saillants de l'exercice
3	Conseil d'administration
4	Rapport du conseil d'administration
6	Personnel de direction
7	Rapport du directeur général
10	Le contexte économique
12-47	Opérations
49-63	États financiers

Points saillants de l'exercice

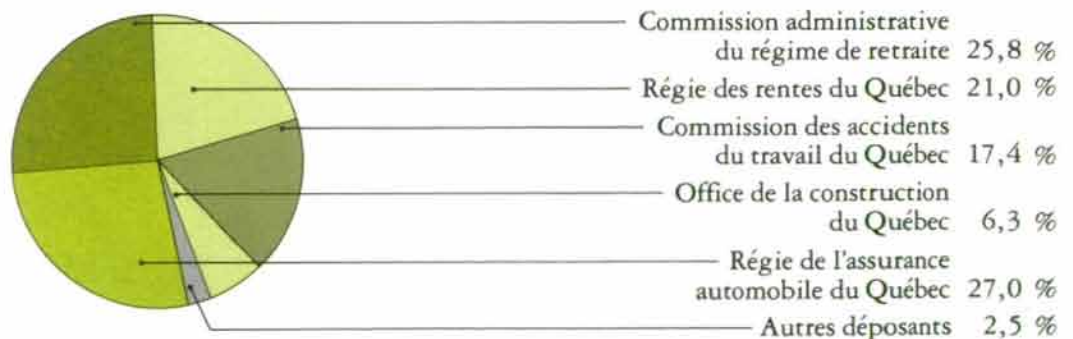
(en millions de dollars)

		1979	1978	Augmentation
Ensemble des fonds	Biens sous gestion	9 753,7	7 988,1	22,1 %
	Placements	9 773,5	7 919,0	23,4 %
	Placements à long terme	9 019,3	7 027,9	28,3 %
	Frais d'administration	7,1	5,9	21,0 %
	Revenu net	836,8	627,2	33,4 %
	Contributions nettes	862,6	865,6	(0,3 %)
	Nombre de déposants	14	17	—
	Nombre d'employés	134	114	—
Fonds général	Actif(1)	6 909,7	5 872,8	17,7 %
	Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	580,2	455,9	27,3 %
	Contributions nettes	437,4	475,9	(8,1 %)
	Rendement sur les dépôts moyens	9,69%	8,99%	—
Fonds spécialisés	Actif cumulé	1 909,6	1 411,2	35,3 %
	Revenu	180,3	117,7	53,2 %
	Contributions nettes	275,0	257,2	6,9 %
Fonds particulier	Actif	750,4	503,6	49,0 %
	Revenu	63,0	37,9	66,2 %
	Contributions nettes	185,0	155,0	19,4 %
Portefeuilles à gestion distincte	Actif cumulé	184,0	200,5	(8,2 %)
	Revenu	13,3	15,7	(15,3 %)
	Contributions nettes	(34,8)	(22,5)	—

(1) L'actif du fonds général ne comprend pas, aux fins de ce tableau, les dépôts à vue ou à terme des fonds spécialisés et du fonds particulier qui sont inclus dans l'actif de ces derniers.

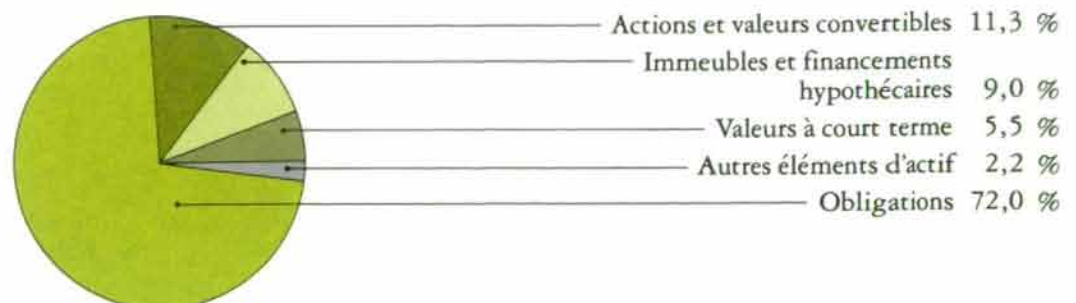
Contributions nettes des déposants en 1979

(en pourcentage)



Composition des biens sous gestion au 31 décembre 1979

(en pourcentage)



Marcel Cazavan, président
Directeur général
Caisse de dépôt et placement du Québec

Le juge Gill Fortier, vice-président
Président
Régie des rentes du Québec

Le juge Richard Beaulieu*
Président
Commission municipale du Québec

Michel Caron*
Sous-ministre des Finances

Hon. Eric Kierans, C.P.
Professeur de sciences économiques
Université McGill

Louis Laberge
Président
Fédération des travailleurs du Québec

Georges Lafond*
Trésorier
Hydro-Québec

André Marier
Président-directeur général
Centre de recherche industrielle du Québec

Fernand Paré
Directeur général
La Solidarité, Compagnie d'assurance
sur la vie

Pierre Péladeau
Président
Quebecor Inc.

Gaston Pelletier
Directeur général adjoint
Crédit Foncier

Alfred Rouleau
Président et chef de la direction
La Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

* Membre adjoint

La Caisse de dépôt est administrée par un conseil formé de son directeur général, du président de la Régie des rentes du Québec et de sept autres membres nommés pour trois ans par le gouvernement qui fixe, selon le cas, le traitement, le traitement additionnel, les honoraires ou les allocations de chacun d'eux.

De ces sept membres, deux sont choisis parmi les fonctionnaires du gouvernement ou les administrateurs d'un de ses organismes, un autre parmi les représentants des associations de salariés et un autre parmi les administrateurs de coopératives.

Le conseil comprend également trois membres adjoints, désignés par le gouvernement, qui y siègent sans droit de vote.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a tenu quinze réunions dont dix à Montréal et cinq à Québec. Le taux de présence des membres à ces réunions s'établit à 80 pour cent.

Au cours de l'exercice 1979, le conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec a tenu onze réunions ordinaires et quatre réunions extraordinaires.

Les réunions ordinaires du conseil d'administration se tiennent le troisième lundi de chaque mois et ont tour à tour lieu dans les villes de Québec et de Montréal. Elles comportent une revue des opérations effectuées depuis la réunion précédente ainsi que des activités et des faits méritant l'attention du conseil. Une part importante de ces réunions est consacrée à l'étude de propositions de placement qui, de par leur ampleur ou leur caractère particulier, nécessitent l'autorisation du conseil d'administration; à ce chapitre, ce dernier a autorisé en 1979 des transactions totalisant 226 millions de dollars, soit la souscription à deux émissions d'obligations de sociétés pour un montant de 90 millions, 13 financements d'entreprises totalisant 53,9 millions et 12 placements hypothécaires se chiffrant à 82,1 millions.

Le conseil d'administration consacre également une partie de ses réunions à la discussion et à l'évaluation des politiques, des stratégies et des objectifs de placement, sans oublier les inévitables décisions et ratifications administratives. Signalons enfin qu'à sa réunion ordinaire du mois de février, le conseil d'administration procède chaque année à l'adoption du programme de placements, qui fait ensuite l'objet d'une révision en septembre.

Conformément à l'annonce qui en avait été faite par le directeur général dans son rapport de 1978, des sessions intensives ont eu lieu en avril aux fins de préciser l'orientation de la Caisse de dépôt pendant les années 80. La politique de placement et les objectifs de celle-ci ont notamment fait l'objet de longues discussions. Le conseil a reconnu que, depuis le début de ses opérations, la Caisse de dépôt s'était bien acquittée de son rôle de fiduciaire et que ses résultats d'exploitation témoignaient, en termes de rentabilité, d'une excellente performance et d'un appui important aux entreprises tant du secteur public que du secteur privé.

Tout en reconnaissant le bien-fondé des objectifs poursuivis jusqu'ici, le conseil considère que la Caisse de dépôt doit maintenant orienter davantage ses ressources vers le développement économique du Québec sans pour autant restreindre l'importance de sa participation au financement du secteur public. De l'avis du conseil, la stature de l'organisme lui permet et lui commande de jouer dorénavant un véritable rôle de chef de file, d'innovateur

et de catalyseur de projets de grande envergure, en particulier par l'intensification de son activité dans le financement des entreprises du Québec et par l'exploitation des possibilités de collaboration avec d'autres agents de développement économique.

À cette fin, le conseil favorise notamment l'affectation de capitaux substantiels à l'acquisition de titres de propriété d'entreprises, publiques ou privées, installées au Québec. Plus spécifiquement, il estime essentiel que la Caisse de dépôt vise à accroître sa participation dans des entreprises dont l'activité est jugée stratégique pour l'économie québécoise.

On ne doit toutefois pas s'attendre à ce que les nouveaux objectifs fixés par le conseil d'administration se traduisent par des changements radicaux immédiatement perceptibles dans la composition des portefeuilles de placements. C'est surtout par l'accent que la Caisse de dépôt mettra sur les placements à incidence économique qu'elle atteindra au cours de la prochaine décennie les objectifs qu'elle s'est fixés et qu'elle réalisera pleinement son potentiel de contribution à l'essor économique du Québec.

Au cours de l'exercice, le conseil a approuvé la réglementation relative à la gestion du personnel, consignée dans les *Normes et barèmes de rémunération ainsi que les autres conditions de travail des dirigeants et autres employés de la Caisse de dépôt et placement du Québec*, de même que la politique salariale qui en découle. Conformément aux dispositions du règlement, le conseil a, sur la recommandation du directeur général, confirmé dans leurs fonctions respectives les membres du personnel dirigeant.

Pour le conseil d'administration,

Le président,



Marcel Cazavan

Montréal, le 19 février 1980

Hommage à Monsieur Marcel Cazavan

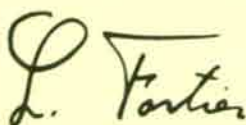
Lors de la réunion régulière du conseil d'administration tenue le 21 janvier 1980, M. Marcel Cazavan a informé ses collègues que le gouvernement avait, quelques jours auparavant, accepté sa démission à titre de président du conseil et directeur général de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il a profité de la circonstance pour préciser que des raisons personnelles l'avaient amené à prendre cette décision et qu'il demeurera en fonction jusqu'à la désignation de son successeur.

Cette décision étant survenue peu de temps après la clôture de l'exercice 1979, les membres du conseil d'administration ont jugé opportun de souligner, dans le cadre de leur quatorzième rapport de gestion, la valeur de l'apport de M. Cazavan, d'abord comme membre du conseil de 1966 à 1972 et ensuite à titre de président du conseil d'administration et directeur général depuis le 1^{er} octobre 1973.

Le rapport du directeur général soumis aujourd'hui fait état de réalisations éloquentes. Aussi, le conseil est-il heureux de lui témoigner son appréciation pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions et de louer sa fidélité aux objectifs, son sens de l'équité, la sagesse de son jugement et ses qualités sur le plan humain. Après qu'un successeur lui aura été désigné, M. Cazavan demeurera au service de la Caisse de dépôt à titre de conseiller spécial du président du conseil et directeur général.

Pour le conseil d'administration,

Le vice-président,



Gill Fortier

Personnel de direction

Direction générale

Marcel Cazavan
directeur général

- *Secrétariat*
Marcel Camu, secrétaire
- *Bureau de la vérification interne*
Serge Desjardins, chef
- *Département des études économiques*
Pierre Mayer, directeur et économiste en chef

Jean-Michel Paris
premier directeur général adjoint

Département des placements en obligations

Jean M. Laflamme
directeur

- Serge Leclerc, chef du service de la recherche
- Robert Lacroix, gestionnaire de portefeuille

Département des investissements en actions

Raymond R. Lacourse
directeur

- André Bineau, gestionnaire de portefeuille
- Claude L. Langevin, gestionnaire de portefeuille
- Philippe Girard, chef du service de la recherche
Pierre Dufresne, conseiller
- Reynald N. Harpin, conseiller - analyse quantitative

Direction des financements

Jean C. Lavoie
directeur général adjoint

- *Département des financements d'entreprises*
Jacques Doiron, directeur
Jean Longpré, agent négociateur en chef
- *Département des placements hypothécaires - région ouest*
Pierre Galarneau, directeur
Bernard Ranger, chef du service juridique
- *Département des placements hypothécaires - région est*
Dominique Colard, directeur
- Gilles Doré, directeur conseil - placements hypothécaires

Direction des communications

Gérard J. Blondeau
directeur général adjoint

- *Département des services aux déposants*
Jacques Roy, directeur

Direction de l'administration

Pierre E. Langlois
directeur général adjoint

- *Département des services administratifs*
Gody Lienhard, directeur
Alain Tessier, chef du service de la comptabilité
- *Département du personnel*
Louise M. Zakaib, directeur
- Georges Hébert, chef du service de l'informatique
- Guy Rhéaume, adjoint à la direction

En 1979, d'importantes réalisations ont confirmé l'ampleur du rôle exercé par la Caisse de dépôt et placement du Québec au cours de ses quatorze années d'existence. Le présent rapport de gestion met en relief les divers aspects de ces réalisations et les situe dans leur juste perspective.

Au seuil des dix milliards

Le total des biens sous gestion de la Caisse de dépôt atteignait 9,75 milliards de dollars au 31 décembre 1979, soit une hausse de 22,1% par rapport à l'exercice précédent. Ce n'est donc qu'au premier trimestre de 1980 que l'actif confié à sa gestion dépassera les dix milliards. Par ailleurs, au cours du quinzième exercice, l'actif aura doublé par rapport à ce qu'il était à la fin de 1976. C'est là, il faut bien le reconnaître, un rythme phénoménal de croissance des capitaux canalisés vers la Caisse de dépôt par divers organismes et régimes de rentes du secteur public. Selon une enquête publiée en juillet 1979 par la revue *Canadian Business*, la Caisse de dépôt, d'après son actif au 31 décembre 1978, se classait au cinquième rang des vingt plus importantes sociétés gouvernementales au Canada, n'étant devancée que par la Banque du Canada, Ontario Hydro, Hydro-Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. D'autre part, les 627,2 millions de dollars de revenu net provenant de l'ensemble des fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt au cours de 1978 la situaient au deuxième rang à ce chapitre, derrière la Banque du Canada.

Diversification de la clientèle

À l'aube des années 70, le total des biens sous gestion de la Caisse de dépôt atteignait 990 millions de dollars et représentait, en quasi-totalité, l'avoir de la Régie des rentes du Québec, l'un de ses quatre déposants d'alors. Depuis, 6 organismes et 7 régimes supplémentaires de rentes ont été habilités à confier des fonds ou des valeurs à la Caisse de dépôt. Trois d'entre eux, la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le Régime supplémentaire de rentes de la Société de développement de la Baie James et le Régime supplémentaire de retraite (C.S.N. - A.H.P.Q. - M.A.S.), ont, depuis, retiré la totalité de leurs dépôts, soit 122 millions de dollars.

Au cours des années, des modifications apportées à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et à ses règlements d'application lui ont permis d'offrir des structures d'accueil mieux appropriées aux besoins de sa clientèle. D'une part, la création de fonds spécialisés en 1970 permettait d'assurer aux caisses de retraite une gestion de leurs avoirs distincte de celle du Régime de rentes du Québec, lequel n'est pas assujéti à la Loi des régimes supplémentaires de rentes. D'autre part, la Caisse de dépôt était autorisée en 1977 à accepter des dépôts dans un fonds particulier lorsqu'elle doit satisfaire à des exigences propres à un déposant.

La diversification de la clientèle, surtout depuis 1973, a donc donné une impulsion nouvelle aux opérations de la Caisse de dépôt en plus de lui assurer, pour plusieurs années, un apport régulier et appréciable de dépôts à placer à long terme, atténuant ainsi l'effet de la contraction prévisible des rentrées de nouveaux fonds de la Régie des rentes.

En effet, l'analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 1978, rendue publique en juin 1979, invite à une sérieuse réflexion sur la décroissance des contributions nettes susceptibles d'être confiées à la Caisse de dépôt d'ici 1986. En l'absence de modifications au Régime, on peut prévoir que la part relative des contributions nettes de la Régie des rentes dans l'ensemble des opérations de la Caisse de dépôt continuera de diminuer, jusqu'à devenir négligeable après 1984.

Principaux changements intervenus depuis 1973

Par l'arrêté en conseil 3258 du 12 septembre 1973, le gouvernement désignait un successeur au premier titulaire du poste de président du conseil et directeur général de la Caisse de dépôt, M. Claude Prieur, décédé le 11 avril de la même année. Cette nomination survenait peu de temps après que le gouvernement eut pris deux décisions majeures touchant la Caisse de dépôt, à savoir de lui confier la gestion des fonds de la Commission des accidents du travail du Québec et du nouveau Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.

Selon une étude de Canadian Business, la Caisse de dépôt occupe le cinquième rang en importance parmi les sociétés d'Etat au Canada.

En l'absence de modifications au régime universel de rentes du Québec, les contributions nettes de la Régie des rentes deviendront négligeables après 1984.

Compte tenu de l'expansion rapide qui devait s'ensuivre à brève échéance, il était essentiel d'aborder notamment quatre problèmes: l'assujettissement de l'organisme aux exigences de la Loi de la fonction publique en matière de nomination et de rémunération du personnel; la nécessité de rationaliser les rapports avec les maisons d'agents de change, compte tenu de l'augmentation du volume des transactions sur actions; l'opportunité d'établir un système favorisant l'élargissement des délégations de pouvoirs en matière de placements; enfin, il paraissait souhaitable de régler la question des informations financières obtenues par le personnel dans le cours des opérations de la Caisse de dépôt.

Aujourd'hui, grâce aux modifications apportées à sa Loi constitutive, la Caisse de dépôt assume, depuis avril 1979, une part importante de la gestion de son personnel. En second lieu, elle applique des politiques bien définies touchant la répartition de ses affaires entre les différentes maisons d'agents de change; ces politiques reposent sur des critères tels que l'appréciation périodique des gestionnaires de portefeuilles, des conseillers en recherche et des arbitragistes du département des investissements en actions de la Caisse de dépôt relativement à la qualité, la diversité et la disponibilité des services offerts, l'emplacement du siège social de la maison, le lieu du domicile des principaux associés, etc. Troisièmement, la Caisse de dépôt compte maintenant des comités de placement pour chacun de ses trois grands secteurs d'activité, soit les placements en obligations, les investissements en actions et les financements immobiliers et d'entreprises. Ces comités font régulièrement rapport au comité directeur de placement, lequel soumet ses recommandations au conseil d'administration relativement aux transactions dont le montant ou la nature particulière nécessitent l'approbation de ce dernier. Depuis février 1974, tous les employés de la Caisse de dépôt soumettent trimestriellement un relevé de leurs transactions personnelles de valeurs mobilières, pour fins de contrôle. Enfin, depuis le 1^{er} mars 1976, des directives bien définies sont en vigueur relativement aux transactions permises aux employés; elles comportent notamment l'interdiction de négocier des titres d'entreprises publiques dans lesquelles la Caisse de dépôt détient un intérêt, à l'exception des valeurs pouvant faire l'objet d'un régime d'épargne-actions.

Gestion du personnel

Au cours des années 70, la Caisse de dépôt s'est constituée une équipe de gestion à la hauteur du nombre croissant des défis qu'elle doit relever. Le total des biens sous gestion a presque décuplé pendant cette période, alors que les effectifs ont moins que triplé. Les résultats obtenus sont d'autant plus éloquents que la Caisse de dépôt a été durement touchée par de nombreux départs à tous les paliers de l'administration. À titre d'exemple, mentionnons que pas moins de 48 personnes, soit 13 membres du personnel cadre et 35 professionnels du placement, ont quitté leur emploi au cours des dix dernières années. En 1979 seulement, le nombre des départs a été de 8. Il n'est donc pas surprenant que parmi les 29 cadres en fonctions au 31 décembre 1979, on n'en dénombrait que 4 ayant fait partie de la direction pendant plus de dix ans. L'érosion constante survenue au niveau du personnel dirigeant et spécialisé a eu pour effet d'abaisser à moins de 7 la moyenne des années de service des cadres de la Caisse de dépôt; l'âge moyen de ces derniers s'établissait par ailleurs à un peu moins de 44 ans en fin d'exercice.

Au niveau supérieur, les ressources humaines ont été particulièrement taxées si l'on considère que l'actif moyen par dirigeant est passé de 100 millions de dollars à 335 millions durant la décennie. Si la Caisse de dépôt est jusqu'ici parvenue à ajouter à son élite de gestionnaires par un recrutement judicieux dans un marché difficile parce qu'étroit, l'âpre lutte que se livrent les institutions financières pour les meilleurs cerveaux risque fort de rendre plus ardue que jamais l'embauche de personnel hautement qualifié et expérimenté dont elle aura un urgent besoin, considérant que son actif est appelé à doubler d'ici cinq ans.

Conformément à l'arrêté en conseil 1031 du 11 avril 1979, la Caisse de dépôt assume depuis cette date la responsabilité de la gestion et de la rémunération de son personnel. Rappelons, à cet égard, que les employés ayant acquis leur permanence en vertu de la Loi de la fonction publique avant le 22 décembre 1977 conservent les droits acquis à cette date.

L'absence virtuelle de recrutement depuis l'automne 1977 et les démissions survenues en 1978 ont entraîné une contraction des effectifs au cours de cet exercice. Toutefois, le vigoureux programme de recrutement entrepris en juin 1979, joint à la titularisation des personnels occupant leur poste par intérim à la fin de 1978, a permis à la Caisse de dépôt de porter ses effectifs à 134 au 31 décembre 1979 contre 114 un an plus tôt.

Nouvelle structure administrative

À la suite de l'adoption de la nouvelle structure administrative, la nomination des dirigeants principaux a été confirmée le 23 mai 1979: M. Jean-Michel Paris a été désigné premier directeur général adjoint; M. Gérard J. Blondeau a été placé, à titre de directeur général adjoint, à la tête de la nouvelle direction des communications; M. Raymond R. Lacourse continue d'assumer les fonctions de directeur du département des investissements en actions et M. Jean M. Laflamme, celles de directeur du département des placements en obligations; M. Pierre E. Langlois a accédé au poste de directeur général adjoint — administration; M. Jean C. Lavoie est devenu directeur général adjoint — financements, assumant de ce fait la responsabilité de l'ensemble de l'activité dans les secteurs du financement hypothécaire et immobilier et du financement d'entreprises.

Cette nouvelle structure administrative reflète l'important accroissement de l'activité de la Caisse de dépôt de même que la nécessité de consolider son expansion dans le champ du financement de projets susceptibles de contribuer à l'expansion économique du Québec au cours des prochaines années.

Progrès financiers

Les résultats d'exploitation de la Caisse de dépôt font ressortir que le taux de rendement net des dépôts moyens du fonds général a progressé régulièrement et considérablement au cours des années 70, passant de 6,63% à 9,69%. Pour ce qui est des fonds spécialisés et du fonds particulier, dont le rendement a jusqu'ici été calculé sur une base différente de celle du fonds général, les rapports d'un service d'évaluation indépendant établissent que leur performance se compare très avantageusement à celle de fonds analogues.

En somme, par ses stratégies en matière de choix des titres, par sa répartition entre valeurs à revenu fixe et valeurs à revenu variable ainsi qu'entre investissements des secteurs public et privé, par d'habiles opérations sur les marchés financiers et boursiers, la Caisse de dépôt a pratiqué une saine et dynamique politique d'investissement, qui a jusqu'ici fort bien répondu aux attentes de ses déposants tout en demeurant conforme à l'esprit du mandat de fiduciaire fixé par le législateur.

Divulgence des résultats financiers

Avec l'accroissement de son activité, les rapports de gestion de la Caisse de dépôt n'ont cessé de tendre à une divulgation plus poussée de ses opérations: diversification accrue des placements des fonds et portefeuilles, états financiers accompagnés de notes complémentaires qui en facilitent la compréhension, consolidation des placements de toutes formes dans les diverses entreprises, relevés détaillés des achats de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec, etc. Cette année, une rétrospective financière des cinq derniers exercices est publiée pour chacun des six plus importants déposants.

L'ensemble des données publiées dans notre rapport est de nature à satisfaire la curiosité d'un vaste public qui, en raison de l'intérêt soulevé par la question de la canalisation et de l'emploi des capitaux des Québécois, s'intéresse de plus en plus aux opérations de la Caisse de dépôt.

Hommage au personnel

À titre de directeur général sortant de charge, on me permettra d'exprimer, en mon nom ainsi qu'en celui du conseil d'administration, mes sentiments de gratitude envers tous les membres du personnel pour le dévouement, l'esprit d'initiative et la compréhension dont ils ont fait preuve au cours de cet exercice, marqué de plusieurs changements en matière de gestion du personnel et d'organisation. J'aimerais de plus témoigner à tous ceux qui ont travaillé à la Caisse de dépôt, depuis le début de mon mandat, ma reconnaissance pour l'appui qu'ils m'ont accordé et les efforts qu'ils ont déployés pour faire de notre établissement ce qu'il est aujourd'hui.

Montréal, le 19 février 1980

Aussi rigoureux en 1979 qu'au cours des années précédentes, le resserrement des politiques économiques a pesé lourdement sur l'évolution de la conjoncture au Canada.

Politique monétaire

Tout en déplorant une progression jugée excessive à la fois du crédit bancaire et des prix, la Banque du Canada a été largement guidée par des exigences extérieures dans la formulation de sa politique. À l'exemple des États-Unis et devant l'obligation de sauvegarder la position toujours précaire de la devise nationale, les autorités monétaires canadiennes ont été contraintes de sanctionner un renchérissement marqué du crédit monétaire.

Politique budgétaire

Les gouvernements ont poursuivi les politiques de contrôle budgétaire mises en place au cours des dernières années, et leurs dépenses réelles ont même légèrement diminué au cours de 1979. En ce qui concerne le gouvernement du Canada, la croissance des revenus a été supérieure à celle des dépenses, ce qui a permis d'arrêter la croissance du déficit budgétaire et de diminuer les besoins financiers, lesquels demeurent néanmoins très élevés.

La politique budgétaire du gouvernement du Québec a été principalement axée sur la réduction du fardeau fiscal du contribuable québécois et le ralentissement du taux de croissance des dépenses gouvernementales. Du côté de la politique fiscale, deux mesures importantes ont été mises en vigueur en 1979. L'abolition sélective de la taxe de vente, qui avait été mise en application en avril 1978, a été rendue permanente pour les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure. La deuxième mesure a trait à la création du régime d'épargne-actions, qui permet aux résidents du Québec d'acheter de nouvelles actions d'entreprises québécoises et d'en déduire le coût de leur revenu imposable. Ce nouvel avantage fiscal a eu un impact considérable sur l'offre de capital de risque aux entreprises exerçant leur activité au Québec. D'autres mesures fiscales importantes, telles l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers et la réforme de la fiscalité municipale, sont entrées en vigueur en janvier 1980.

La conjoncture au Canada

Compte tenu de la sévérité des politiques de stabilisation et de l'assombrissement de la conjoncture aux États-Unis, l'économie canadienne a pu réaliser une croissance satisfaisante en 1979 et éviter une accélération des poussées inflationnistes. La croissance du produit national brut en volume devrait se situer autour de 3,0% en 1979 contre 3,4% l'année précédente, parallèlement à une hausse des prix à la consommation d'environ 9,0%, soit la même qu'en 1978. Encouragées par l'amélioration impressionnante de leurs bénéfices et du taux plus élevé de l'utilisation de leur outillage, les entreprises ont joué un rôle déterminant dans cette performance, alors qu'elles poursuivaient un programme vigoureux et généralisé d'investissement tout en accumulant des stocks considérables. En contrepartie, la consommation des ménages et la construction résidentielle se sont ressenties du ralentissement de la progression du pouvoir d'achat et du renchérissement du crédit. Enfin, dans le contexte d'austérité budgétaire, le rythme de croissance des dépenses publiques demeurait faible, alors que le secteur des exportations subissait très tôt le contrecoup du ralentissement économique américain.

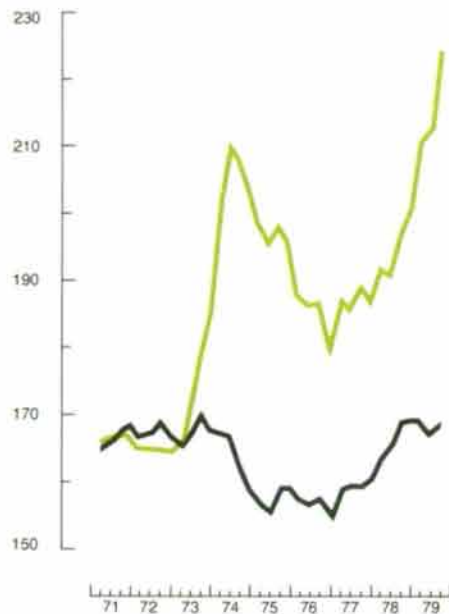
De ce tableau d'ensemble de la conjoncture économique en 1979 se dégagent des lignes de force susceptibles d'influencer le profil de la croissance dans l'avenir immédiat. D'une part, la progression explosive des bénéfices des entreprises en 1979, telle qu'elle apparaît au graphique 1, découle largement d'un raffermissement notable des prix, spécialement à l'exportation, par rapport aux coûts unitaires. Dans les circonstances, l'évolution des

1

Rentabilité des entreprises

-  Rentabilité extérieure: prix à l'exportation sur les coûts unitaires.
-  Rentabilité domestique: prix à la consommation sur les coûts unitaires.

Sources: Statistique Canada et Caisse de dépôt et placement du Québec

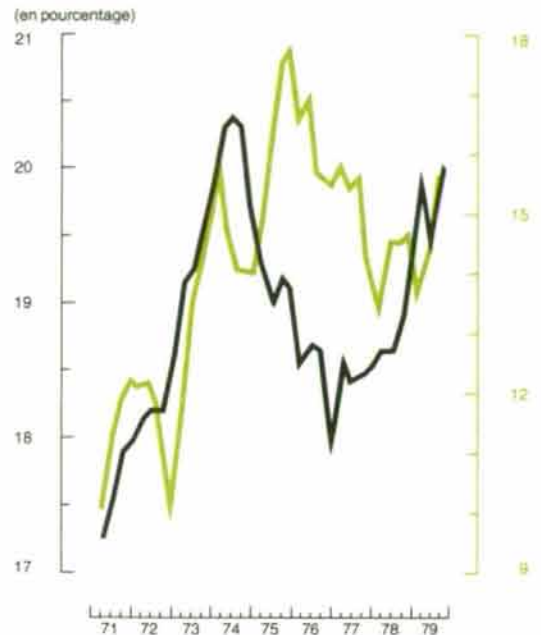


2

Profits et investissements

-  Taux de profit: bénéfices des sociétés avant impôts sur la demande finale excluant les salaires gouvernementaux.
-  Taux d'investissement: investissements productifs privés sur le produit national brut.

Sources: Statistique Canada et Caisse de dépôt et placement du Québec



bénéfices demeure vulnérable au renversement brusque de situation qui pourrait résulter d'un rattrapage éventuel des hausses salariales ou d'un fléchissement des prix mondiaux des matières premières. D'autre part, comme l'indique le graphique 2, sous l'impulsion de ce renforcement de la rentabilité et de l'utilisation de l'outillage, la reprise des investissements productifs a pris récemment une telle ampleur qu'on peut s'attendre, à la lumière de l'expérience des cycles passés, à une vigoureuse poussée des immobilisations pour les deux ou trois prochaines années. Enfin, confrontée à une réduction des dépenses de consommation privées et publiques, l'économie canadienne serait durement touchée par un ralentissement éventuel du commerce mondial.

La conjoncture au Québec

La croissance du produit intérieur brut québécois a été à peu près la même que celle de l'économie canadienne. L'emploi total a augmenté au taux annuel de 3,2% grâce, en partie, à la très bonne performance du secteur secondaire. La demande extérieure a été un facteur important dans cette évolution. Les exportations québécoises de produits manufacturés ont progressé à un rythme plus rapide que les exportations canadiennes, le fléchissement de la demande américaine s'étant

surtout fait sentir dans le secteur de la construction automobile, concentré en Ontario.

Malgré la faible croissance du revenu disponible des ménages, la demande de biens de consommation a été forte en 1979 et la progression des ventes au détail au Québec a été de près de 2% supérieure à celle du reste du Canada. Un ralentissement des ventes a cependant commencé à se faire sentir au cours du dernier trimestre et il est peu probable que la consommation soit aussi soutenue en 1980.

L'évolution du secteur du bâtiment a par contre été moins favorable en raison de la baisse des dépenses réelles de construction domiciliaire et de la réduction du taux de croissance des investissements publics. La hausse des investissements des entreprises, notamment dans le secteur secondaire, n'a pas été suffisante pour compenser ce ralentissement. La situation du marché de l'habitation et le taux élevé d'utilisation des capacités de production au cours de 1979 devraient permettre cependant une reprise générale des investissements au cours de la prochaine phase d'expansion.

Département des placements en obligations

1,09 milliard de dollars de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec ont été acquises par la Caisse de dépôt en 1979.

Ce département assume la responsabilité de la gestion de tous les placements en obligations compris au fonds général, au fonds spécialisé «O», au fonds spécialisé «G», au fonds particulier, ainsi qu'aux portefeuilles à gestion distincte de la Commission des accidents du travail du Québec, de l'Office de la construction du Québec et du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics. De plus, la gestion des valeurs à court terme relève de sa compétence. Au 31 décembre 1979, le total de tous les titres sous sa juridiction atteignait 7,57 milliards de dollars, soit 77,4% de l'ensemble des placements de la Caisse de dépôt. Comparativement à l'exercice précédent, il s'agit d'une hausse de 1,34 milliard.

Contexte des marchés

La volatilité du marché des titres à revenu fixe au cours de 1979 a remis en lumière l'interdépendance des économies nationales. En effet, la détérioration continue de la balance des paiements du Canada a contraint la Banque centrale à adopter une politique monétaire visant à favoriser l'entrée des capitaux et, de ce fait, à soutenir la valeur du dollar canadien. Alors que les pays dominant la scène économique mondiale se trouvaient aux prises avec des poussées inflationnistes attribuables en grande partie à la hausse du coût de l'énergie, des interventions directes et importantes de la Banque du Canada sur le marché des obligations à long terme avaient pour but de porter les taux d'intérêt au pays à des niveaux en corrélation avec ceux des autres économies du monde occidental.

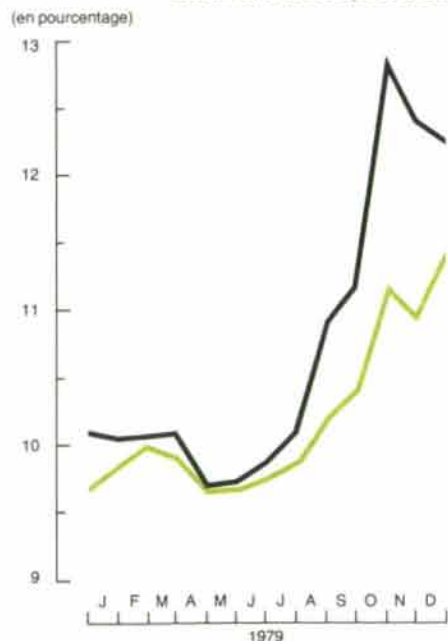
Dans ce contexte, la courbe des taux d'intérêt est demeurée inversée durant toute l'année. La volatilité des marchés, tant à court qu'à long terme, est illustrée au graphique 4 par la variation des rendements réalisés, sur

3

Rendements moyens des obligations

- Titres de 10 ans et plus: rendements moyens des obligations à long terme du gouvernement du Canada.
- Titres de 1 à 3 ans: rendements moyens des obligations à court terme du gouvernement du Canada.

Source: Revue de la Banque du Canada

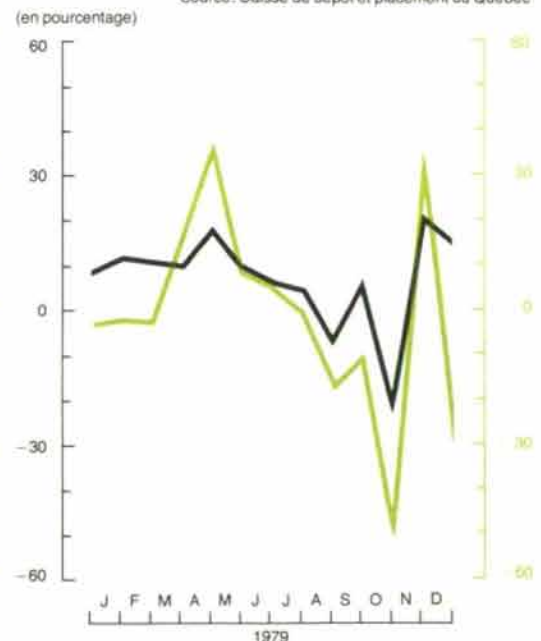


4

Rendements réalisés des obligations

- Titres de 10 ans et plus: rendements réalisés pour des périodes mensuelles, à un taux annuel, sur des obligations à long terme du gouvernement du Canada.
- Titres de 1 à 3 ans: rendements réalisés pour des périodes mensuelles, à un taux annuel, sur des obligations à court terme du gouvernement du Canada.

Source: Caisse de dépôt et placement du Québec



5

Achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien en 1979*

(en millions de dollars)

	Montants des émissions			Achats par la Caisse de dépôt	
	Publiques	Privées	Total	Montant	Pourcentage du total
Gouvernement du Québec	150	910	1 060	775	73
Hydro-Québec	600	335	935	315	34
Total	750	1 245	1 995	1 090	55

*À l'exclusion des obligations d'épargne.

Sur le marché secondaire des obligations à long terme, la Caisse de dépôt a négocié un volume de quelque 5,5 milliards de dollars en 1979.

une base annuelle, pour des achats de titres effectués au début d'un mois et vendus à la fin du même mois. Les rendements réalisés tiennent compte à la fois du revenu et de la variation de la valeur au marché des titres. Sur les obligations à long terme du Canada, ces rendements ont fluctué entre -50,7% et 35,6%, alors que, sur les titres d'un à trois ans, ils ont varié de -21,1% à 21,8%, principalement au cours de la dernière partie de l'année.

Obligations à long terme

Dans le secteur public, la Caisse de dépôt a acheté 1,09 milliard de dollars de titres du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec sur le marché primaire, comme l'indiquent les tableaux 5 et 6. Ce total représente 55% des émissions offertes au Canada par ces émetteurs, pourcentage qui se situe près de la moyenne des dix dernières années. Les financements de ces deux institutions sur le marché canadien en 1979 furent plus importants qu'en 1978, alors que les écarts de rendement

de leurs titres, par rapport aux obligations du gouvernement du Canada et de la province d'Ontario, se sont amenuisés. Un montant de 90,1 millions d'obligations municipales, scolaires et d'organismes subventionnés a été acheté durant l'exercice comparativement à 61,8 millions l'année précédente. En dépit d'une carence relative de titres d'emprunteurs importants et d'un ralentissement du rythme des emprunts de ces organismes, la Caisse de dépôt a acquis 9,4% des émissions sur le marché primaire comparativement à 5,8% en 1978, accentuant sa participation en obligations à moyen terme.

Dans le secteur privé, l'offre de nouvelles émissions de compagnies est demeurée restreinte en raison de la forte croissance des bénéficiaires des entreprises en général et de leur préférence à se financer davantage à court terme au cours de l'année. Les écarts de rendement entre les titres de différentes qualités sont demeurés minces par rapport à leur contexte historique bien que, au cours du dernier trimestre, une tentative d'élargissement se soit produite en raison de la flambée des taux d'intérêt. Malgré l'atonie apparente sévissant dans ce secteur, la Caisse de dépôt a accru son rythme d'acquisition sur le marché primaire en souscrivant à des placements privés et semi-privés pour plus de 125 millions de dollars.

Au cours de 1979, le marché secondaire des obligations à long terme s'est prêté à une participation accrue de la Caisse de dépôt, qui a négocié un volume de quelque 5,5 milliards de dollars. Les transactions ainsi effectuées, jointes à celles réalisées sur le marché

6

Participation aux nouvelles émissions du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec sur le marché canadien en 1979

Date de l'émission	Nature	Montant en valeur nominale	Date d'échéance	Rachetable le ou après le	Taux nominal	Rendement à l'échéance	Prix	Achats par la Caisse de dépôt (valeur nominale)
					%	%		
31 janvier	Privée	150 000 000	15 décembre 2002	15 décembre 1998	10,00	10,55	95,21	150 000 000
27 mars	Privée	150 000 000	17 avril 2003	17 avril 1998	10,625	10,654	99,75	150 000 000
3 avril	Privée	60 000 000	1 ^{er} mai 1999	1 ^{er} mai 1994	10,70	10,70	100,00	50 000 000
29 mai	Privée	150 000 000	15 juin 2002	15 juin 1997	10,35	10,35	100,00	150 000 000
6 septembre	Privée	125 000 000	24 septembre 2004	24 septembre 1999, encaissable par anticipation en 1991	10,90	10,90	100,00	125 000 000
27 septembre	Privée	75 000 000	17 octobre 1994	non rachetable	11,25	11,25	100,00	75 000 000
27 novembre	Privée	75 000 000	27 décembre 2004	27 décembre 1998	11,70	11,70	100,00	75 000 000
Total — Gouvernement du Québec								775 000 000
27 février	Publique	150 000 000	27 mars 2004	27 mars 1998	10,75	10,75	100,00	45 000 000
25 avril	Publique	150 000 000	15 mai 2003	15 mai 1998	10,25	10,375	98,875	40 000 000
28 juin	Publique	150 000 000	15 mai 2003	15 mai 1998	10,25	10,45	98,25	40 000 000
17 septembre	Publique	150 000 000	15 octobre 2004	15 octobre 1999	11,00	11,03	99,75	55 000 000
26 novembre	Privée	135 000 000	27 mars 2004	27 mars 1998	10,75	11,68	92,50	135 000 000
Total — Hydro-Québec								315 000 000
Grand total								1 090 000 000

7

Répartition des achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien

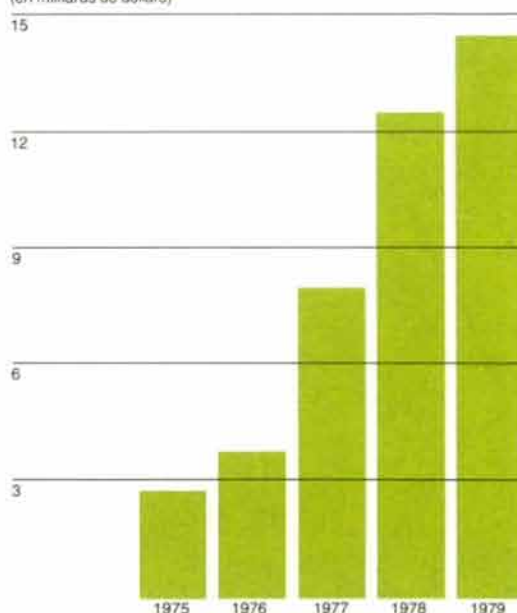
(en millions de dollars)

Exercices terminés le 31 décembre	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier	Total	Émissions	
					Privées	Publiques
1966-1969	443,3	—	—	443,3	135,0	308,3
1970	167,5	—	—	167,5	90,0	77,5
1971	162,5	—	—	162,5	120,0	42,5
1972	214,5	0,5	—	215,0	60,0	155,0
1973	209,2	0,8	—	210,0	50,0	160,0
1974	292,5	12,5	—	305,0	175,0	130,0
1975	381,4	17,9	—	399,3	238,0	161,3
1976	378,8	45,2	51,0	475,0	255,0	220,0
1977	375,0	120,0	65,0	560,0	450,0	110,0
1978	555,5	89,0	125,5	770,0	585,0	185,0
1979	837,0	121,0	132,0	1 090,0	910,0	180,0
Total	4 017,2	406,9	373,5	4 797,6	3 068,0	1 729,6

8

Volume des transactions de la Caisse de dépôt sur le marché monétaire canadien

(en milliards de dollars)



Le volume des transactions effectuées par la Caisse de dépôt sur le marché monétaire en 1979 ressort à quelque 14,5 milliards de dollars.

primaire, se sont traduites par une majoration du taux de rendement à l'échéance, exprimé en moyenne pondérée, des placements en obligations. À titre d'exemple, le portefeuille d'obligations du fonds général a vu son rendement s'apprécier de 0,37%, pour atteindre 9,87%.

Marché monétaire

La courbe inversée des taux d'intérêt et l'incertitude de ce marché ont favorisé une plus grande activité dans les valeurs à court terme. Le volume annuel s'en est ainsi trouvé porté au niveau de 14,5 milliards de dollars en 1979, comme l'illustre le graphique 8. La moyenne mensuelle des valeurs à court terme détenues a été de 932,3 millions en 1979 par rapport à 731 millions en 1978 et le solde en fin d'exercice se situait à 535,5 millions, en raison du fait que la majeure partie des investissements à long terme a été réalisée au deuxième semestre.

Département des investissements en actions

La valeur boursière globale des portefeuilles d'actions et de valeurs convertibles confiés à la gestion du département des investissements en actions s'établissait à 1616,1 millions de dollars au 31 décembre 1979, soit un excédent de 510,4 millions sur la valeur inscrite aux livres.

Les tableaux 25 et 31 fournissent, pour le portefeuille-actions du fonds général et celui du fonds spécialisé d'actions (Fonds «A»), les données relatives au coût, à la valeur boursière, au rendement en moyenne pondérée ainsi qu'à la variation nette en 1979 pour chacun des quatorze secteurs d'activité, selon la classification utilisée par la Bourse de Toronto pour l'indice TSE 300.

Les marchés boursiers

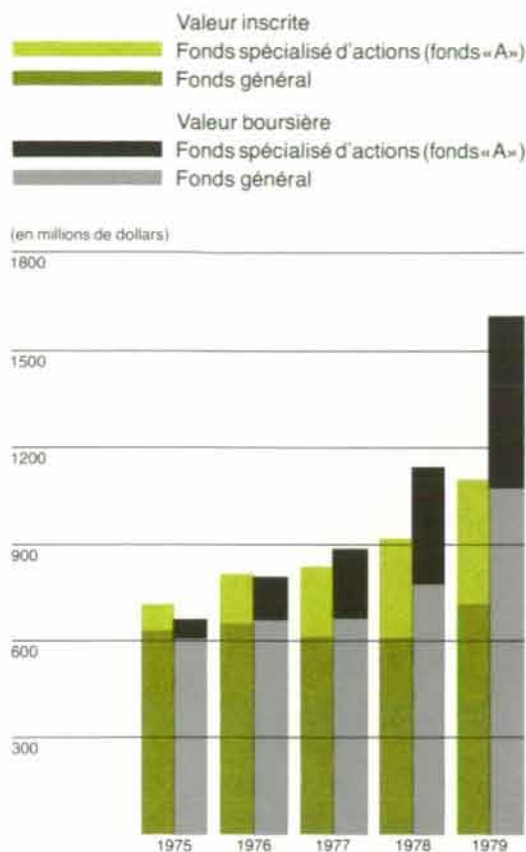
L'ascension du marché boursier canadien s'est accélérée en 1979 par rapport à l'année précédente. En dépit d'un léger ralentissement de la croissance réelle de l'économie à environ 3%, de la stabilisation de l'inflation autour de 9% et de la montée des taux d'intérêt au second semestre, la hausse des cours a été soutenue durant presque toute l'année. La croissance de 38,2% de l'indice général de la Bourse de Montréal et de 38,4% de l'indice TSE 300 fait suite à des hausses assez importantes de 23,2% et 23,6%, respectivement, en 1978.

Cette ascension des cours ne fut interrompue qu'en octobre 1979 par le repli vif et profond du marché, à la suite de l'annonce, le 6 octobre, par le président de la Réserve fédérale des États-Unis, de l'adoption de mesures restrictives visant, entre autres, le contrôle du volume du crédit plutôt que son coût. Ces mesures s'étaient révélées nécessaires pour juguler l'inflation et raffermir la valeur du dollar américain, en perte de vitesse sur les marchés des changes.

Il est intéressant de souligner ici l'ampleur et la longévité de la phase haussière du présent cycle boursier. Amorcée en décembre 1974, celle-ci ne semblait pas terminée à la fin de 1979. Ainsi, sur une période de soixante mois, l'indice TSE 300 s'est accru de 121%, passant de 821, son niveau le plus bas en décembre 1974, à 1813 à la fin de décembre dernier. Cette hausse de l'indice et la durée de la phase d'expansion du marché sont les plus importantes enregistrées, du moins depuis que les données de l'indice TSE 300 sont disponibles, soit janvier 1956. Il y a lieu de noter aussi qu'environ la moitié de la progression de l'indice au cours de cette période fut réalisée au cours des deux dernières années.

La valeur boursière de tous les investissements en actions atteint 1,62 milliard de dollars.

9 Investissements en actions et valeurs convertibles



Aux États-Unis, la tendance fut mixte. L'avance des valeurs à grand marché fut plutôt lente, telle que reflétée par la moyenne des valeurs industrielles Dow Jones et l'indice Standard & Poor's 500, en hausse respective de 4,2% et de 12,3% seulement. Par contre, les valeurs dites secondaires et plus spéculatives ont affiché la même tendance que les valeurs canadiennes, comme en témoigne l'indice de l'American Stock Exchange, qui a connu une hausse spectaculaire de 64,1%.

La valeur de réalisation de tous les titres d'actions et d'obligations détenus dans 279 entreprises en fin d'exercice se chiffrait à 2,46 milliards de dollars.

L'excellente tenue du marché boursier canadien en 1979 est attribuable principalement à la performance inattendue de l'économie américaine, qui a maintenu un rythme de croisière supérieur aux prévisions, à la vigueur des profits des sociétés canadiennes, aux nombreuses augmentations de dividendes et à la situation privilégiée du Canada au chapitre de l'énergie.

Par ailleurs, au Québec, le régime d'épargne-actions annoncé en mars par le ministre des Finances a fortement incité plusieurs entreprises admissibles à ce programme à recourir à l'émission d'actions du trésor. On estime à plus de 75 millions de dollars le montant ainsi investi par des Québécois. Il semblerait que la demande pour ces valeurs fut telle que plus de titres auraient pu être émis.

Les sociétés canadiennes ont connu dans l'ensemble une hausse impressionnante de bénéfices alors que leur situation concurrentielle, sur le plan international et intérieur, s'est maintenue grâce à la stabilité du taux de change du dollar canadien à un bas niveau.

Le renchérissement continu du prix international du pétrole et l'activité fébrile de recherche pétrolière, tant dans les régions de la mer de Beaufort et du littoral atlantique que dans l'Ouest du pays, sont deux facteurs qui ont contribué à souligner l'importance du potentiel énergétique du Canada. Les investisseurs canadiens et étrangers, rassurés par l'attitude plus conciliante du nouveau gouvernement fédéral à l'égard du secteur privé, n'ont pas tardé à reconnaître cette situation privilégiée et leur emballement pour les titres pétroliers canadiens a entraîné une hausse vertigineuse des cours.

Comme en 1978, de nombreuses offres d'achat visant à la prise de contrôle et plusieurs fusions d'entreprises ont favorisé le maintien d'un marché actif et vigoureux. On observe cependant une recrudescence de la spéculation, ce qui pourrait inciter certains investisseurs à faire preuve d'une plus grande prudence.

Somme toute, en dépit des tensions politiques au niveau international, des nombreuses hausses qui ont porté les taux d'intérêt vers de nouveaux sommets et d'une croissance de l'économie canadienne inférieure à son potentiel, 1979 aura été pour la Caisse de dépôt une excellente année à l'égard des investissements en actions. À titre d'exemple, le taux de rendement interne du portefeuille-actions du fonds général a été de 37,8%. D'une part, la plus-value non réalisée s'est accrue de 191,2 millions de dollars pendant l'année; d'autre part, la plus-value nette réalisée a atteint un montant record de 67,8 millions, par suite notamment de l'acceptation d'offres d'achat visant à la prise de contrôle d'entreprises. L'appréciation de capital a donc été de 32,8%. Il faut y ajouter les revenus, sous forme de dividendes en grande majorité, dont le rendement a été de 5,0% en 1979.

Placements et investissements dans les entreprises

Cette partie du rapport de gestion est consacrée à l'analyse des titres d'entreprises détenus par la Caisse de dépôt, à l'exception des financements hypothécaires et immobiliers.

Le tableau 19 indique la proportion dans laquelle les fonds et portefeuilles se partageaient les 2051,6 millions de dollars de titres d'entreprises au 31 décembre 1979. La valeur globale de réalisation de ces titres se chiffrait alors à 2463,6 millions. Il importe de souligner que les placements précités font abstraction des 118,2 millions investis dans Sidbec, lesquels sont compris à la rubrique des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec.

Par comparaison avec l'exercice antérieur, la valeur comptable de ces placements et investissements s'est accrue de 453,8 millions de dollars, soit 185,6 millions en actions et 268,2 millions en obligations. Il s'agit là d'une hausse de 28,4%, supérieure à celle de 23,4% enregistrée pour l'ensemble des placements de la Caisse de dépôt durant l'année 1979. La proportion des titres d'entreprises par rapport à tous les placements à long terme de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1979 était de 22,7%.

Statut des entreprises

Le tableau 10 révèle que des placements de 1860,4 millions de dollars ont été effectués dans 202 entreprises ou leurs filiales dont les actions sont cotées en bourse, alors que 191,2 millions l'étaient dans 77 entreprises du secteur privé, public ou coopératif. Il ressort également de ce tableau que 98,8% du montant de 1105,7 millions investi en actions ou valeurs convertibles se trouvaient dans des compagnies inscrites en bourse, tandis que les placements dans les entreprises privées ou à caractère public ou coopératif prenaient la forme de titres à revenu fixe dans une proportion de 92,9%.

10

**Sommaire des placements en actions
et obligations d'entreprises**
au 31 décembre 1979

(en millions de dollars)

Statut des entreprises	Nombre d'entreprises	Actions et valeurs convertibles	Obligations	Total	
				Valeur inscrite	Pourcentage
Entreprises et leurs filiales dont les actions sont inscrites en bourse	202	1 092,2	768,2	1 860,4	90,7
Entreprises privées	57	12,3	96,6	108,9	5,3
Entreprises des secteurs public et coopératif	20	1,2	81,1	82,3	4,0
Total	279	1 105,7	945,9	2 051,6	100,0

Les 108,9 millions de dollars investis dans 57 entreprises privées étaient, dans une proportion de près de 80%, concentrés dans les secteurs d'activité « Production industrielle », « Immeuble et construction », « Produits de consommation » et « Distribution et services ». Par ailleurs, les 82,3 millions d'investissements dans 20 entreprises des secteurs public et coopératif se trouvaient, dans une proportion de 83%, dans des secteurs de base, soit « Mines et métaux », « Services publics », « Production industrielle » et « Papiers et produits forestiers ».

Les placements effectués dans Sidbec-Normines Inc., Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited, Donohue Inc., Les Placements Immobiliers La Laurentienne Inc., Marine Industrie Limitée, Howard-Bienvenu Inc., Delta-des Gouverneurs Inc., Netcom Inc. et Didier-Corporation de produits réfrac-

taires donnent une indication des placements les plus importants dans les sociétés commerciales privées et celles du secteur public. De fait, ils constituent 57,5% des 191,2 millions de dollars investis dans ces 77 entreprises.

Progression en 1979

Le tableau 11 permet d'analyser les variations survenues en 1979 à chacun des grands secteurs d'activité, selon la classification du TSE 300. On y relève des augmentations sensibles, tant en actions qu'en obligations, à trois rubriques: « Services financiers » (205 millions de dollars), « Services publics » (103 millions) et « Produits de consommation » (50,9 millions). Globalement, la variation nette enregistrée à ces trois compartiments équivalait à 79% du total.

Au secteur « Papiers et produits forestiers », l'accroissement s'explique par le bond de 78,3 millions de dollars au chapitre des actions, lequel découle principalement de l'acquisition d'un bloc de quelque 2,8 millions d'actions ordinaires de Domtar Inc., au prix de 27 \$, soit 75,6 millions. Par suite de cette transaction conclue directement avec MacMillan Bloedel Limited, le 13 juillet 1979, la Caisse de dépôt est devenue le principal actionnaire de Domtar Inc., dont elle détient maintenant 23% des actions ordinaires en cours.

Par ailleurs, la contraction des investissements en actions a entraîné des baisses de 23,7 millions de dollars et 15,2 millions respectivement aux postes « Pipe-lines » et « Mines et métaux ».

*La Caisse de dépôt détenait
23% des actions ordinaires de
Domtar Inc., au 31 décembre
1979.*

11

**Placements en actions
et obligations d'entreprises**
au 31 décembre 1979

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Actions et valeurs convertibles		Obligations		Nombre d'entreprises	Total	
	Valeur inscrite	Variation nette en 1979	Valeur inscrite	Variation nette en 1979		Valeur inscrite	Variation nette en 1979 (valeur inscrite)
Mines et métaux	164,8	(16,2)	48,9	1,0	15	213,7	(15,2)
Aurifères	2,5	(2,0)	—	—	1	2,5	(2,0)
Pétrole et gaz naturel	103,6	(2,0)	49,1	(0,2)	15	152,7	(2,2)
Papiers et produits forestiers	119,0	78,3	26,6	(2,5)	21	145,6	75,8
Produits de consommation	100,3	32,0	70,9	18,9	37	171,2	50,9
Production industrielle	116,8	10,5	122,1	17,3	52	238,9	27,8
Immeuble et construction	5,0	(1,2)	65,8	4,8	20	70,8	3,6
Transports	43,7	2,0	13,0	1,9	9	56,7	3,9
Pipe-lines	15,0	(17,4)	13,7	(6,3)	5	28,7	(23,7)
Services publics	143,7	50,1	175,5	52,9	16	319,2	103,0
Communications	26,7	14,7	3,9	1,1	6	30,6	15,8
Distribution et services	40,8	(5,3)	39,5	10,5	35	80,3	5,2
Services financiers	197,2	36,3	314,2	168,7	41	511,4	205,0
Sociétés de gestion	26,6	5,8	2,7	0,1	6	29,3	5,9
Total	1 105,7	185,6	945,9	268,2	279	2 051,6	453,8

Le nombre des sociétés dans lesquelles l'investissement total de la Caisse de dépôt dépasse les 10 millions de dollars était de 53 en 1979.

Concentration accrue

Au total, la Caisse de dépôt possédait au 31 décembre 1979 des valeurs de 279 entreprises, au regard de 292 l'année précédente. Elle comptait des investissements en actions dans 139 compagnies et détenait des titres à revenu fixe de 205 entreprises au total. La contraction dans le nombre des entreprises découle de la réalisation de titres de 32 compagnies, dont 15 résultant de la liquidation de valeurs aux portefeuilles à gestion distincte. De plus, l'acceptation d'offres publiques d'achat visant à la prise de contrôle ainsi que l'élimination de faibles participations ont entraîné la radiation de 17 titres détenus tant au fonds général qu'aux fonds spécialisés. Par ailleurs, l'addition de 19 nouveaux titres résulte principalement des transactions conclues par le département des financements d'entreprises.

détenait dans 62, soit un montant de 978,9 millions de dollars au 31 décembre 1979. Enfin, 161 des 279 entreprises dans lesquelles elle avait acquis des titres avaient leur siège social au Québec en fin d'exercice.

Investissements par ordre d'importance

Ainsi que l'indique le tableau 12, près de 80% des 205 1,6 millions de dollars de placements alors détenus par la Caisse de dépôt étaient répartis dans 53 compagnies. La concentration des investissements supérieurs à 10 millions s'est accrue en 1979. Non seulement le nombre des entreprises a-t-il augmenté de 2, mais la proportion de tels investissements par rapport à l'ensemble a progressé de 75% à 80% durant l'exercice.

Les placements en titres à revenu fixe de plus de 10 millions de dollars dans 22 entreprises se chiffraient à 607,3 millions, alors que le total des investissements de semblable ampleur en actions de 31 compagnies s'établissait à 844,6 millions.

En conclusion, on peut dire que les placements effectués en titres de compagnies l'ont été principalement dans de grandes sociétés canadiennes, dont plusieurs ont des opérations importantes au Québec ou font partie du groupe de celles y employant plus de 1000 personnes. Dans ce contexte, il convient de souligner que les financements privés conclus directement avec 68 entreprises du Québec totalisaient 148,6 millions de dollars au 31 décembre 1979.

Ces résultats traduisent bien la politique de placement poursuivie par la Caisse de dépôt depuis le début de ses opérations et qui repose sur quatre critères primordiaux: la sécurité du capital, une diversification qui tient compte de la disponibilité et de la négociabilité des titres sur le marché canadien, l'optimisation du rendement et la promotion économique.

12

Placements en actions et obligations d'entreprises selon leur importance au 31 décembre 1979

(en millions de dollars)

Catégorie	Nombre d'entreprises	Total	
		Valeur inscrite	Pourcentage
Jusqu'à 10 millions	226	419,7	20,4
10 à 20 millions	21	263,9	12,9
20 à 30 millions	13	325,9	15,9
30 à 40 millions	8	274,9	13,4
40 à 50 millions	4	176,7	8,6
50 millions et plus	7	590,5	28,8
Total	279	2 051,6	100,0

88,4% du total des placements en actions et obligations d'entreprises se trouvent dans des sociétés ayant des opérations jugées importantes au Québec.

Opérations au Québec

La Caisse de dépôt estime que 88,4% du total des placements qu'elle détient sous forme d'actions et d'obligations de compagnies, soit 1813,8 millions de dollars, se trouvent engagés dans 215 entreprises ayant des opérations jugées importantes au Québec. Les placements en obligations dans ces compagnies représentaient 95,4% du total apparaissant au tableau 11. Par ailleurs, la part des investissements en actions dans de telles entreprises était de 82,4%. Cette proportion relativement moindre s'explique par la participation que détient la Caisse de dépôt à la propriété de 7 grandes sociétés canadiennes dont la pondération globale est de l'ordre de 6,5% dans l'ensemble de l'indice TSE 300 mais qui sont virtuellement absentes du Québec.

Selon une étude publiée dans le numéro de septembre 1976 de la revue *Commerce*, le Québec comptait alors 104 entreprises embauchant plus de 1000 employés. Parmi les 65 sociétés de ce groupe dont les titres lui étaient accessibles, la Caisse de dépôt en

Direction des financements

Au cours de 1979, la Caisse de dépôt a créé la direction des financements aux fins de coordonner et intensifier son activité d'ensemble en matière de financements d'entreprises et de placements hypothécaires et de refléter la croissance dans ces secteurs qui, au cours des 5 dernières années, a été supérieure à celle enregistrée par l'ensemble des biens sous gestion de la Caisse de dépôt.

Les opérations des départements de financements d'entreprises et de placements hypothécaires s'exercent auprès des sociétés commerciales et industrielles ainsi que des entreprises de développement immobilier, avec qui des ententes de financement sont négociées directement. Grâce à une meilleure coordination de leurs efforts et à une latitude décisionnelle accrue, ces départements sont en mesure de mieux répondre aux besoins financiers des entrepreneurs et la Caisse de dépôt peut ainsi s'associer de façon plus importante encore à l'essor de l'entreprise privée au Québec.

Durant l'exercice, les déboursés des départements de la direction des financements se sont élevés à 317 millions de dollars comparativement à 195 millions en 1978. Sur une base cumulée, les déboursés ont de ce fait été portés à 1,2 milliard alors que la valeur inscrite de tels investissements au 31 décembre 1979 s'établissait à 1,03 milliard. Ces fonds ont été investis au Québec, principalement dans l'entreprise privée de taille moyenne ainsi que dans le secteur immobilier, tant du côté résidentiel que commercial et industriel. En 1980, la direction des financements entrevoit une légère diminution de son activité en raison d'une baisse de quelque 35 millions dans les affectations prévues au fonds spécialisé d'hypothèques (Fonds « H »). Par contre, une hausse d'un peu plus de 10% est prévue dans les déboursés relatifs aux financements d'entreprises et aux placements hypothécaires au fonds général.

Département des financements d'entreprises

Ce département a conclu en 1979 un nombre sans précédent de transactions, soit au total 33 financements pour un montant global de 67,8 millions de dollars. Parallèlement, les déboursés ont atteint le montant record de 65,3 millions. Ces résultats indiquent que l'activité a doublé par rapport à l'exercice précédent et reflètent le vif intérêt porté au secteur du financement d'entreprises.

Au cours de l'exercice, 51 demandes de financement totalisant quelque 122 millions

de dollars ont fait l'objet d'études; des offres de financement ont été présentées à 39 entreprises pour un montant total de 80,6 millions. La grande majorité de ces offres s'appliquaient à des projets d'expansion et d'acquisition d'entreprises pour des montants variant entre 200 000 \$ et 10 millions de dollars.

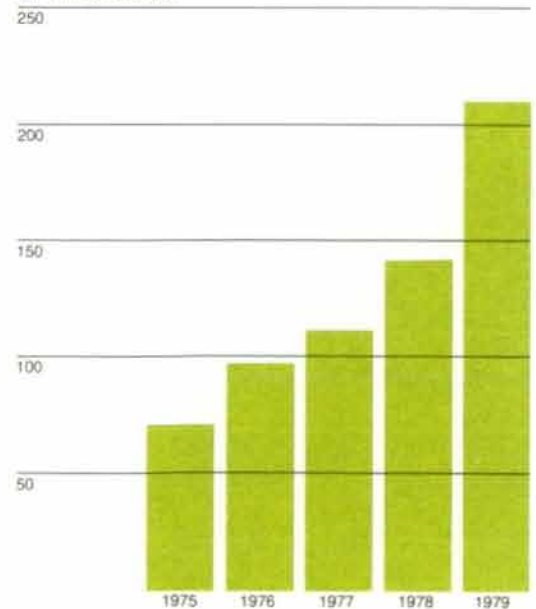
Les transactions réalisées par le département sont comptabilisées, selon leur nature, aux portefeuilles d'obligations, d'actions ou de financements hypothécaires et immobiliers du fonds général. Au total, elles représentaient une somme globale de 148,6 millions de dollars au 31 décembre 1979 et affichaient un rendement en moyenne pondérée de 11,98% au regard de 98,3 millions et 10,62%, respectivement, en 1978. Relativement aux engagements contractés durant l'exercice, une somme de 29,5 millions restera à déboursier en 1980. En fin d'exercice, ainsi que le révèle le graphique 13, le total des engagements cumulés depuis 1967 atteignait 210 millions.

La direction des financements comptait 1,03 milliard de dollars de placements sous forme de financements hypothécaires et immobiliers, d'immeubles et de financements d'entreprises québécoises de taille moyenne au 31 décembre 1979.

13

Engagements cumulés du département des financements d'entreprises

(en millions de dollars)



33 financements d'entreprises ont été conclus en 1979 pour un montant de 67,8 millions de dollars. Le montant des engagements cumulés dans ce secteur d'activité atteint maintenant 210 millions.

En dépit des taux d'intérêt élevés, les entreprises ont vu, de façon générale, leurs marges bénéficiaires s'améliorer, ce qui a suscité des projets d'expansion et contribué à la demande de nouveaux capitaux. Toutefois, devant la montée rapide des taux d'intérêt et compte tenu du contexte inflationniste, les industriels ont en certains cas fait preuve d'extrême réserve à l'endroit d'engagements à long terme à taux fixe. Face à cette situation, la Caisse de dépôt a résolu d'offrir des formules de financement d'entreprises à taux variable.

Au cours de 1980, la Caisse de dépôt redoublera d'efforts afin de mieux faire connaître la gamme des services qu'elle est en mesure d'offrir par son département des financements d'entreprises. En outre, elle cherchera à accroître le nombre de ses participations au capital-actions d'entreprises privées offrant un excellent potentiel de croissance de même qu'une solide équipe de gestion.

Département des placements hypothécaires

Une somme record de 252 millions de dollars a été déboursée à l'égard de financements hypothécaires et immobiliers au Québec en 1979.

Au cours de l'exercice, les déboursés en financements hypothécaires et immobiliers ont atteint la somme record de 252 millions de dollars, dont 83% ont été dirigés vers le secteur résidentiel et 17% investis dans le domaine commercial et industriel. Au 31 décembre 1979, la valeur inscrite aux livres de ces financements était de 881,2 millions, dont 416,7 millions au fonds général et 463,8 millions au fonds spécialisé d'hypothèques (Fonds «H»). Le graphique 14 donne un aperçu de la croissance des financements, des déboursés et de leur solde au cours des 5 dernières années. Durant cette période, les sommes déboursées se chiffraient à 718,8 millions, dont la majeure partie a servi à financer de nouvelles constructions. En outre, à la fin de 1979, les engagements non déboursés totalisaient 89 millions, dont 71 millions pour des propriétés en voie de construction.

En fin d'exercice, le rendement global des financements hypothécaires et immobiliers ainsi que des immeubles du fonds général s'établissait à 10,08% et celui du fonds spécialisé «H», à 10,56%. Leur répartition était alors comme suit: 56,6% dans le secteur de l'habitation et 37,3% et 6,1% dans les domaines commercial et industriel, respectivement.

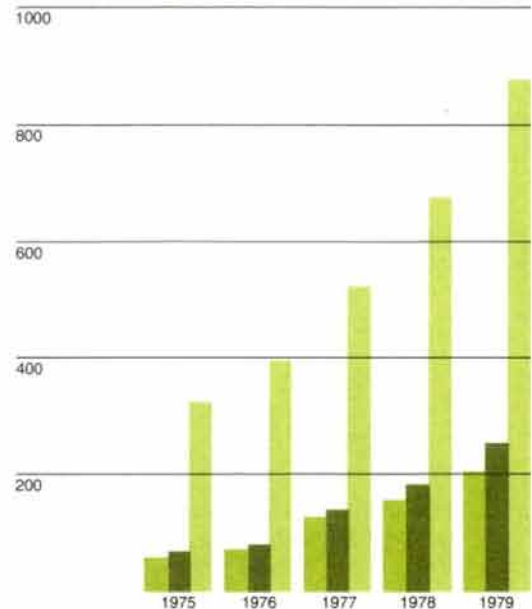
Le ralentissement amorcé en 1977 dans l'industrie de la construction s'est poursuivi depuis. Ainsi, alors que le nombre des mises en chantier de logements au Québec atteignait quelque 65 000 en 1976, il n'aura pas dépassé 42 000 en 1979. Du côté des heures travaillées, une baisse de 12% a été enregistrée pour les trois premiers trimestres de 1979 comparativement à la période correspondante précédente. En fait, 1979 repré-

14

Financements hypothécaires et immobiliers du fonds général et du fonds «H»

- Augmentation nette
- Déboursés
- Solde en fin d'exercice

(en millions de dollars)



sente le point creux de la décennie dans l'industrie québécoise de la construction.

Compte tenu du déclin précité, la Caisse de dépôt a intensifié ses efforts sur le marché secondaire de l'hypothèque. Cette action lui a permis de pleinement satisfaire aux besoins spécifiques de déposants tout en lui permettant de se doter d'un important portefeuille d'hypothèques sur habitations. En outre, grâce à certaines ententes qu'elle a pu négocier, une bonne partie des fonds ainsi investis a permis à d'autres institutions prêteuses de continuer à financer la construction domiciliaire.

Même si la Caisse de dépôt n'entrevoit pas une recrudescence notable de la construction en 1980, elle entend néanmoins maintenir une présence active sur le marché hypothécaire, principalement à l'égard de la nouvelle construction, de la rénovation ou de l'agrandissement d'immeubles existants. De plus, elle s'emploiera à collaborer étroitement avec d'autres institutions ou organismes susceptibles de desservir des secteurs du marché immobilier qu'elle ne couvre pas directement.

Direction des communications

La direction des communications a été créée en mai 1979. Elle regroupe le personnel du département des services aux déposants, mis sur pied à la fin de 1972, celui du service du traitement de textes, formé en 1974, de même que le personnel préposé à l'information. Elle assume la responsabilité de la conception et de la mise en oeuvre de la politique des communications avec les déposants, les organismes publics ou privés intéressés, le public en général ainsi qu'avec le personnel de la Caisse de dépôt. La conception, la production et la diffusion du rapport de gestion ainsi que des rapports trimestriels provisoires demeurent une de ses principales préoccupations. De plus, elle est chargée d'administrer le programme d'identification visuelle, dont la première réalisation concrète a été le choix de la nouvelle signature qui orne la page couverture du présent rapport. L'implantation de cette signature se poursuivra graduellement en 1980.

Les retraits de régimes de retraite ont entraîné des sorties nettes de fonds de 14,7 millions de dollars; les contributions nettes des déposants ont fléchi de quelque 3 millions en 1979 pour se situer à 862,6 millions.

Par ailleurs, le service du traitement de textes a été doté de deux éditeurs de textes et d'imprimantes de grande puissance; grâce à un personnel hautement qualifié, ce service apporte un soutien administratif important qui contribue à l'efficacité générale de la Caisse de dépôt ainsi qu'à l'accélération et à la qualité des rapports à soumettre aux déposants.

Contributions nettes des déposants

Malgré le départ des régimes supplémentaires de rentes de la Société de développement de la Baie James et de la Municipalité de la Baie James ainsi que du régime C.S.N.-A.H.P.Q.-Ministère des Affaires sociales et le retrait de leur avoir d'un montant global de 14,7 millions de dollars, les contributions nettes des déposants se sont élevées à 862,6 millions en 1979, soit quelque 3 millions de moins qu'en 1978.

Cette année encore, les contributions nettes de la Régie de l'assurance automobile du Québec ont été les plus importantes, atteignant 233,1 millions de dollars. Pour sa part, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) a effectué des contributions nettes de 222,3 millions, soit 40,5 millions de plus qu'en 1978.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 15, les remises de la Régie des rentes du Québec n'ont cessé de décroître depuis trois ans, passant de 298,7 millions de dollars en 1976 à 180,6 millions en 1979, soit le plus bas niveau depuis l'entrée en vigueur du

15

Contributions nettes des déposants

(en millions de dollars)

Déposants	1979	1978	1977	1976	1975
Régie de l'assurance automobile du Québec	233,1	261,8	—	—	—
Commission administrative du régime de retraite					
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics					
Contributions des employés de niveau syndicable	175,0	150,7	144,9	101,0	67,7
Contributions des employés de niveau non syndicable et employeurs	47,3	31,1	64,2	38,9	13,7
	<u>222,3</u>	<u>181,8</u>	<u>209,1</u>	<u>139,9</u>	<u>81,4</u>
Régie des rentes du Québec	180,6	212,0	236,1	298,7	254,4
Commission des accidents du travail du Québec	150,2	132,5	83,1	72,5	22,1
Office de la construction du Québec	54,5	68,9	74,8	84,2	86,8
Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec	3,5	3,1	2,6	1,8	1,0
Autres	18,4	5,5	(76,3)	(4,3)	1,1
Total	862,6	865,6	529,4	592,8	446,8

Les contributions nettes sont constituées des dépôts reçus moins les retraits effectués.

régime universel en 1966. Quant à l'Office de la construction du Québec, ses contributions ont continué de chuter depuis 1975; en 1979, elles ont atteint 54,5 millions comparativement à 68,9 millions l'année précédente. Pour ce qui est des autres déposants, ils ont effectué des remises nettes de 21,9 millions durant l'exercice.

Au total, la répartition des nouvelles rentrées entre les divers fonds de la Caisse de dépôt s'établit comme suit: 437,4 millions de dollars au fonds général, 275 millions aux fonds spécialisés et 150,2 millions aux fonds particulier et portefeuilles à gestion distincte.

On trouvera aux tableaux 36 ainsi que 38 à 42 une rétrospective financière de cinq ans des fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt par chacun de ses six plus importants déposants. De plus, le tableau 43 présente le sommaire de l'avoir de tous les déposants, à sa valeur de réalisation au 31 décembre 1979.

Direction de l'administration

Cette direction, créée en mai 1979, englobe les effectifs du département des services administratifs, du département du personnel ainsi que ceux des services de l'informatique, de la comptabilité et des valeurs.

Les pages 49 et suivantes présentent les états financiers du fonds général, des quatre fonds spécialisés et du fonds particulier, tous dûment vérifiés par le Vérificateur général, conformément aux dispositions de l'article 48 de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec. Ces états ont été approuvés par le conseil d'administration lors de la réunion du 11 février 1980.

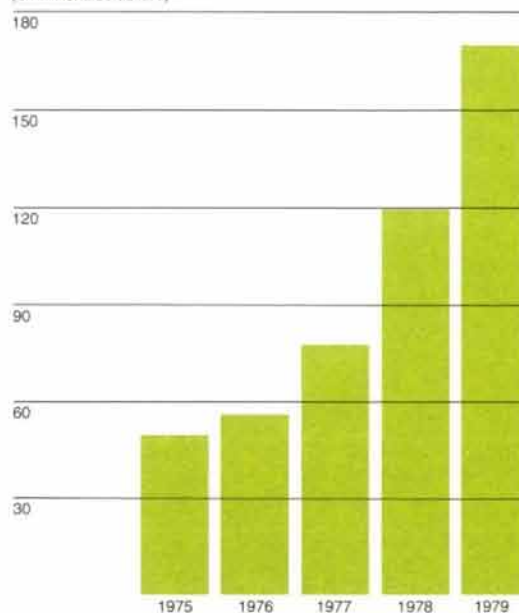
Sur une base cumulée, l'actif de ces fonds joint à celui des portefeuilles à gestion distincte ressort à 9753,7 millions de dollars, après déduction des dépôts à vue et à terme des fonds spécialisés et du fonds particulier auprès du fonds général. En effet, selon la pratique en vigueur, la gestion des liquidités de tous les fonds et portefeuilles de la Caisse de dépôt s'effectue par le biais du fonds général. Ainsi donc, les montants apparaissant sous la rubrique «Dépôts au fonds général» aux états financiers des fonds spécialisés et du fonds particulier constituent la liquidité dont ils ont besoin pour pallier aux exigences de leurs participants ou effectuer des placements à long terme au moment propice.

L'accroissement de 1765,6 millions de dollars des biens sous gestion en 1979 résulte notamment de contributions nettes au montant de 862,6 millions, du réinvestissement de la quasi-totalité du revenu net de 836,8 millions provenant de l'ensemble des fonds et portefeuilles et de profits nets de 50,7 millions réalisés sur ventes de titres, lesquels ont

16

Gains nets accumulés sur ventes de valeurs — fonds général

(en millions de dollars)



porté le compte de réserve générale du fonds général à 170,2 millions, ainsi que l'illustre le graphique 16.

Comme l'indique l'état des revenus et dépenses du fonds général, les frais d'administration de l'exercice 1979 s'élèvent à 7 129 000 \$ comparativement à 5 890 000 \$ en 1978, soit une hausse de 21%. Les frais inhérents aux traitements et avantages sociaux consentis au personnel représentent 49% du total.

Le graphique 17 illustre l'évolution des effectifs depuis 1975. Le nombre des employés au 31 décembre 1979 était de 134. Par ailleurs, le graphique 18 révèle la tendance de l'actif moyen par employé au cours de la décennie; celui-ci y est alors passé de 17,4 millions de dollars à 72,8 millions, dénotant ainsi un accroissement sensible de la productivité.

L'actif moyen par employé atteignait 72,8 millions de dollars au 31 décembre 1979.

Diffusion Personnel de gestion
 Personnel technique
 Personnel de soutien

Le 1er avril 1980

Objet: Rapport de gestion 1979

J'ai le plaisir de vous transmettre un exemplaire du rapport de gestion 1979, déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances.

Vous noterez d'abord que la couverture du rapport met en évidence notre nouvelle identification visuelle. Sous l'aspect contenu, le document se divise en cinq grandes sections nettement identifiées, soit le rapport du conseil d'administration, celui du directeur général, le contexte économique, les opérations et les états financiers. Il comprend plusieurs nouveaux tableaux et graphiques, dont une rétrospective financière des cinq dernières années pour chacun de nos six principaux déposants.

Par ailleurs, une large place a été accordée à l'analyse des placements et investissements dans les entreprises (page 16 et suivantes). Enfin, les annotations en marge sont destinées à mettre en évidence certains aspects particuliers.

Nous profitons de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui nous ont accordé leur concours dans la réalisation de ce rapport qui, croyons-nous, devrait susciter une légitime fierté chez tous les membres de notre personnel.

La diffusion de ce rapport sera entreprise prochainement. La version anglaise sera disponible à la mi-avril. Si vous désirez en obtenir un exemplaire, veuillez compléter la feuille ci-annexée et nous la transmettre.

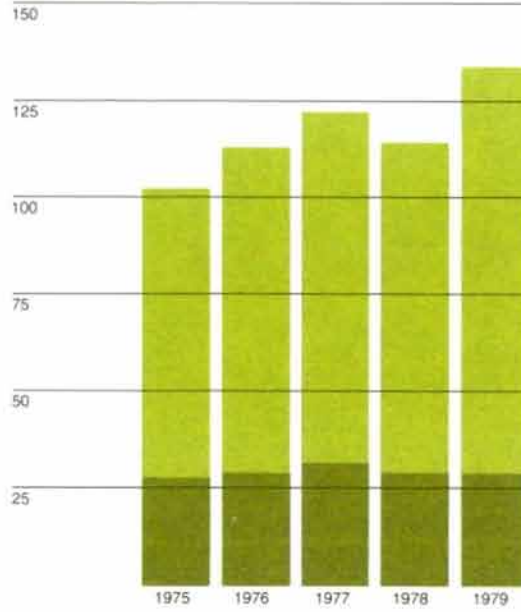


cc Personnel de direction

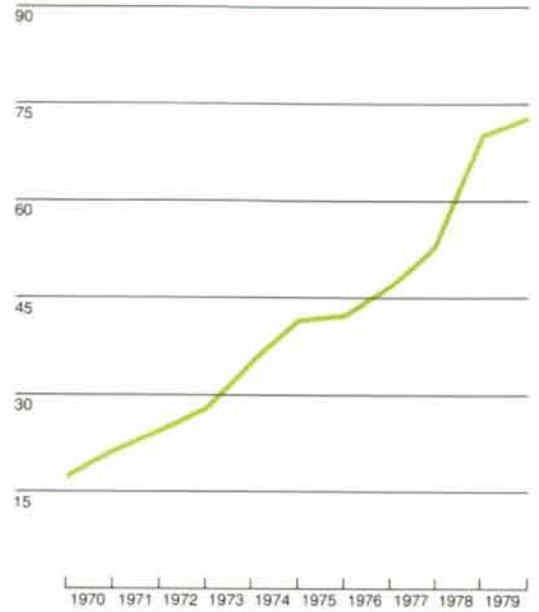
17**Effectifs
au 31 décembre**

- Personnel de gestion, technique, de soutien
- Personnel de direction

(nombre d'employés)

**18****Actif moyen par employé
au 31 décembre**

(en millions de dollars)



Ensemble des fonds

La proportion des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec constituait 49% de tous les placements au 31 décembre 1979.

Le tableau 19 présente la synthèse de l'ensemble des placements au 31 décembre 1979. La valeur inscrite de ces placements atteignait 9773,5 millions de dollars, soit une hausse de 1854,5 millions au regard de l'exercice précédent. Selon la répartition des placements à long terme apparaissant au bas du tableau, on constate que 67,5% se trouvaient dans le secteur public; ce pourcentage n'a pratiquement pas varié par rapport à 1978.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, les placements en actions, les terrains, les créances et les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant; les obligations, les immeubles et autres placements sont inscrits à leur prix coûtant amorti. De plus, il y est précisé que chaque fois qu'il est possible d'en établir la valeur de réalisation, celle-ci doit être indiquée. On la trouvera aux tableaux 25, 31 et 37 pour chacun des six fonds; elle a été calculée d'après les cotes financières et boursières ainsi que les taux hypothécaires en vigueur au terme de l'exercice. Par contre, lorsqu'il n'existe pas de marché ou de cote valable pour un titre, la Caisse de dépôt l'évalue d'après un critère de rendement ou lui attribue sa valeur comptable.

Fonds et portefeuilles

Les fonds de la Caisse de dépôt sont au nombre de six: le fonds général, dont l'existence remonte à 1966; les trois fonds spécialisés, d'obligations (Fonds «O»), d'actions (Fonds «A») et d'hypothèques (Fonds «H»), tous créés en août 1970; le fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (Fonds «G»), constitué en mars 1977; enfin, le fonds particulier, formé en décembre 1977.

Quant aux portefeuilles à gestion distincte, la Caisse de dépôt en gère présentement trois et le total de leurs placements s'élevait à 180,3 millions de dollars au 31 décembre 1979. Les valeurs qui en font partie sont administrées en vue d'une réalisation ordonnée et le produit de la liquidation des titres est réinvesti, selon la convention intervenue avec le déposant, aux fonds spécialisés ou au fonds particulier.

Le fonds général et les quatre fonds spécialisés fonctionnent selon les principes qui régissent les caisses communes. Les détenteurs de dépôts à participation se partagent, en proportion du nombre d'unités détenues, le revenu qui est attribué suivant le mode de calcul établi en vertu des règlements de la Caisse de dépôt. Par ailleurs, un fonds particulier ne compte qu'un seul déposant.

Tendances

Le graphique 20 retrace l'évolution du total des biens sous gestion au cours des cinq dernières années, alors qu'il est passé de 4,31 milliards de dollars à 9,75 milliards. Le fonds général, qui en constituait 85,7% en 1975, n'en représentait que 70,8% en 1979. Ce changement s'explique par la croissance supérieure qu'ont connue les fonds spécialisés et le fonds particulier durant cette période.

Le graphique 21 indique la prépondérance des obligations dans l'ensemble des placements, avec un pourcentage de 72%, alors que la proportion des titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec s'y établissait à 49%.

Pour ce qui est du graphique 23, il révèle que le montant investi sous forme d'obligations du secteur public québécois au 31 décembre 1979 atteignait le chiffre de 5,67 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,14 milliard sur l'exercice antérieur.

Enfin, le graphique 22 illustre une progression de 454 millions de dollars au chapitre des placements et investissements dans des entreprises en 1979, en portant ainsi le total à 2,05 milliards.

En fin d'exercice, la Caisse de dépôt détenait des obligations du secteur public québécois pour un montant de 5,67 milliards de dollars.

19**Ensemble des fonds**
Relevé des placements
au 31 décembre 1979

(en millions de dollars)

	Valeur inscrite %	Ventilation des portefeuilles	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier	Portefeuilles à gestion distincte	TOTAL (1)		Variation nette en 1979 (valeur inscrite)
							Valeur nominale	Valeur inscrite	
Placements à long terme		Obligations							
		Émises ou garanties par le gouvernement du Canada							
	4,25	Gouvernement du Canada	216,1	110,7	87,0	1,7	443,5	415,5	191,1
	—	Autres	—	—	—	0,2	0,2	0,2	—
	4,25		216,1	110,7	87,0	1,9	443,7	415,7	191,1
		Émises ou garanties par le gouvernement du Québec							
	32,40	Gouvernement du Québec	2 520,3	320,3	279,5	46,7	3 200,8	3 166,8	740,4
	15,26	Hydro-Québec	1 270,5	106,0	98,8	16,0	1 526,7	1 491,3	344,2
	1,21	Sidbec	103,2	10,0	5,0	—	118,5	118,2	(5,4)
	0,13	Autres	11,6	—	—	1,1	13,3	12,7	(1,0)
	49,00		3 905,6	436,3	383,3	63,8	4 859,3	4 789,0	1 078,2
		Garanties par octroi							
	1,03	Cegeps	64,8	19,0	11,6	4,8	102,8	100,2	(0,4)
	0,67	Hôpitaux	41,7	11,5	3,0	9,3	66,6	65,5	(2,5)
	0,98	Universités	51,6	19,9	20,3	4,3	97,9	96,1	0,8
	2,68		158,1	50,4	34,9	18,4	267,3	261,8	(2,1)
		Municipales et scolaires							
	4,09	Municipalités	208,5	93,4	46,6	51,0	410,4	399,5	58,9
	2,24	Commissions scolaires	146,5	22,9	26,7	23,4	225,0	219,5	7,5
	6,33		355,0	116,3	73,3	74,4	635,4	619,0	66,4
	0,01	Autres gouvernements	—	—	—	1,0	1,0	1,0	0,3
	9,68	Compagnies	682,6	127,3	118,5	17,5	961,7	945,9	268,2
	71,95	Total des obligations	5 317,4	841,0	697,0	177,0	7 168,4	7 032,4	1 602,1
		Actions et valeurs convertibles							
	1,69	Mines et métaux	113,0	51,8	—	—	—	164,8	(16,2)
	0,02	Aurifères	1,2	1,3	—	—	—	2,5	(2,0)
	1,06	Pétrole et gaz naturel	68,6	34,5	—	0,5	—	103,6	(2,0)
	1,22	Papiers et produits forestiers	73,1	45,8	—	0,1	—	119,0	78,3
	1,03	Produits de consommation	66,0	34,1	—	0,2	—	100,3	32,0
	1,19	Production industrielle	77,5	38,0	—	1,3	—	116,8	10,5
	0,05	Immeuble et construction	4,9	0,1	—	—	—	5,0	(1,2)
	0,45	Transports	26,1	17,6	—	—	—	43,7	2,0
	0,15	Pipe-lines	10,0	5,0	—	—	—	15,0	(17,4)
	1,47	Services publics	89,4	54,1	—	0,2	—	143,7	50,1
	0,27	Communications	19,2	7,5	—	—	—	26,7	14,7
	0,42	Distribution et services	30,8	9,7	—	0,3	—	40,8	(5,3)
	2,02	Services financiers	122,2	75,0	—	—	—	197,2	36,3
	0,27	Sociétés de gestion	18,2	8,4	—	—	—	26,6	5,8
	11,31	Total des actions et valeurs convertibles	720,2	382,9	—	2,6	—	1 105,7	185,6
		Financements hypothécaires et immobiliers							
		Habitations							
	4,60	Hypothèques assurées	81,4	367,8	—	0,2	—	449,4	146,5
	0,19	Hypothèques ordinaires	8,3	10,5	—	0,4	—	19,2	—
	4,79		89,7	378,3	—	0,6	—	468,6	146,5
	3,27	Immeubles commerciaux	255,8	63,6	—	0,1	—	319,5	31,1
	0,44	Bâtiments industriels	21,1	21,9	—	—	—	43,0	1,4
	0,26	Autres	25,0	—	—	—	—	25,0	25,0
	8,76	Total des financements hypothécaires et immobiliers	391,6	463,8	—	0,7	—	856,1	204,0
		Immeubles							
	0,14	Terrains	13,8	—	—	—	—	13,8	(1,4)
	0,12	Terrains et bâtiments	11,3	—	—	—	—	11,3	1,1
	0,26	Total des immeubles	25,1	—	—	—	—	25,1	(0,3)
Total des placements à long terme	92,28		6 454,3	1 687,7	697,0	180,3	—	9 019,3	1 991,4
Valeurs à court terme	5,48		535,5	—	—	—	529,3	535,5	(262,1)
Dépôts au fonds général	2,24		—	182,1	36,6	—	218,7	218,7	125,2
Total des placements	100,00		6 989,8	1 869,8	733,6	180,3	—	9 773,5	1 854,5

(1) Les placements des divers fonds et portefeuilles font l'objet d'une comptabilité séparée.

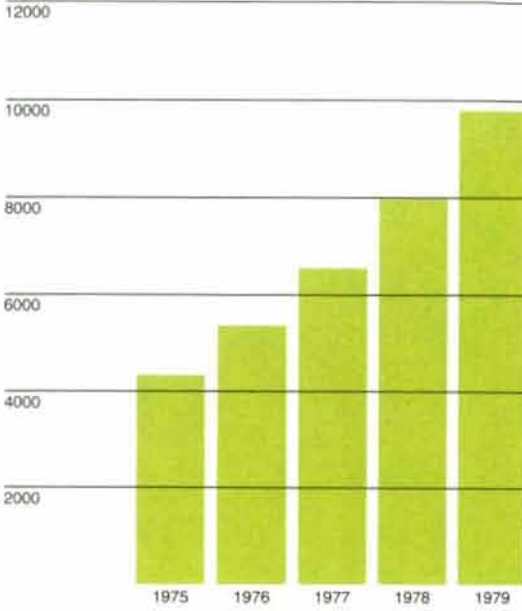
Répartition des placements à long terme
(en pourcentage)

67,48	Secteur public	71,81	42,29	83,00	88,46	—	67,48	66,98
32,52	Secteur privé	28,19	57,71	17,00	11,54	—	32,52	33,02
100,00		100,00	100,00	100,00	100,00	—	100,00	100,00

20

Biens sous gestion

(en millions de dollars)

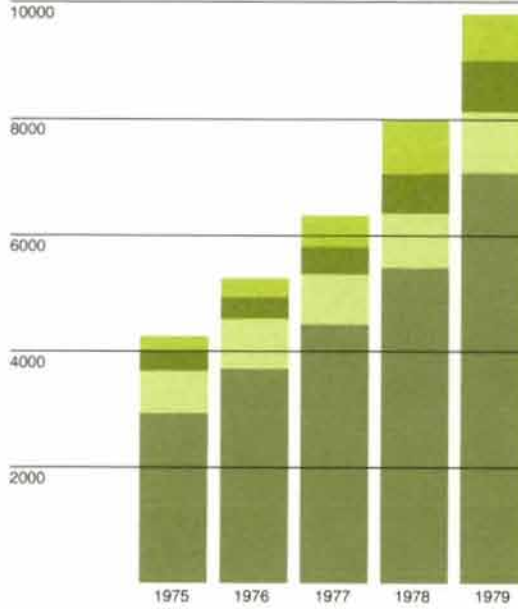


21

Placements

- Dépôts et valeurs à court terme
- Immeubles et financements hypothécaires
- Actions et valeurs convertibles
- Obligations

(en millions de dollars)

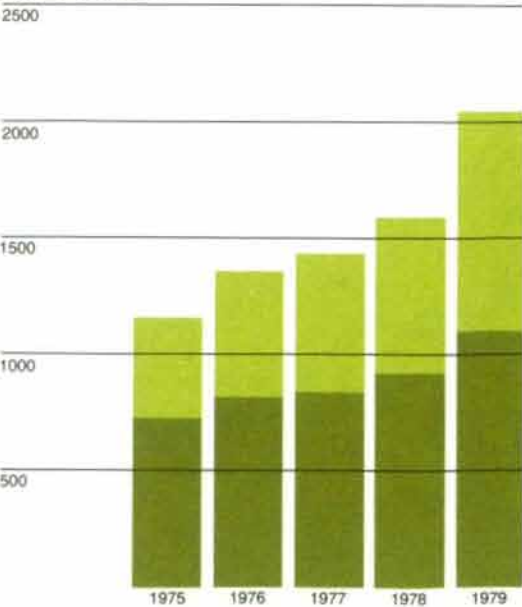


22

Placements et investissements dans des entreprises

- Obligations
- Actions et valeurs convertibles

(en millions de dollars)

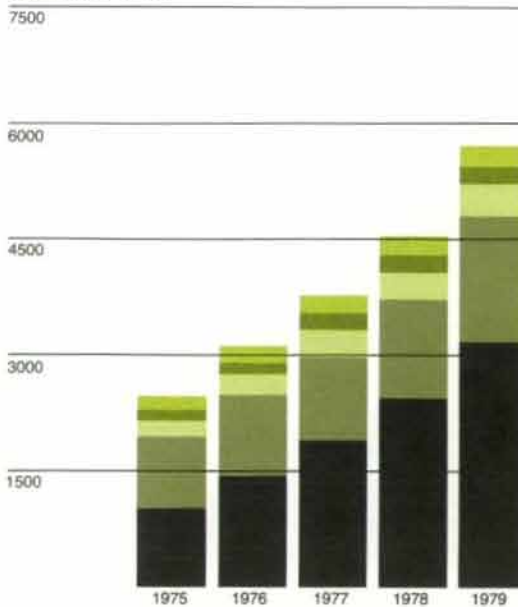


23

Obligations du secteur public québécois

- Garanties par octroi
- Scolaires
- Municipales
- Hydro-Québec et autres
- Gouvernement du Québec

(en millions de dollars)



Fonds général

Ainsi que le révèle le tableau 24, le rendement sur toutes les catégories de dépôts au fonds général en 1979 a été supérieur à celui de l'exercice antérieur. La montée vertigineuse des taux d'intérêt à court terme explique le redressement sensible des taux de rendement obtenus sur les dépôts à vue et à terme, passés à 11,76% et 10,95%, respectivement. Quant aux dépôts à participation, leur rendement s'est aussi amélioré de plus de $\frac{1}{2}\%$, pour atteindre le sommet de 9,59%.

24

Rendement sur les diverses catégories de dépôts moyens au fonds général

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement	
			1979	1978
Dépôts à vue	249 305	29 316	11,759%	8,631%
Dépôts à terme	102 392	11 209	10,947%	8,943%
Dépôts à participation	6 052 736	580 220	9,586%	9,002%
Total	6 404 433	620 745	9,692%	8,990%

Au total, le rendement brut sur les dépôts moyens a été porté au niveau sans précédent de 9,75%, comme l'illustre le graphique 26. Quant au rendement net, il ressort à 9,69% comparativement à 8,99% un an plus tôt.

Placements

Le total des placements du fonds général atteignait, en valeur inscrite, 6,99 milliards de dollars au 31 décembre 1979, soit une hausse nette de 1,15 milliard par rapport à l'année précédente. Les portefeuilles d'obligations, d'actions et de financements hypothécaires et immobiliers ont globalement enregistré une variation nette de 1,34 milliard cependant que le poste « Valeurs à court terme » accusait une diminution de 193,6 millions.

En dépit d'un accroissement net de 107,5 millions de dollars au chapitre des actions, leur pondération a légèrement régressé, se situant à 10,31% en fin d'exercice au regard de 10,49% en 1978. En revanche, la majoration de 76,3 millions au poste « Financements hypothécaires et immobiliers » a permis d'augmenter la proportion dans l'ensemble des placements à 5,60% comparativement à 5,39% un an plus tôt.

En fin d'exercice, le total des valeurs à court terme s'établissait à 535,5 millions de dollars, représentant 7,66% des placements, au regard de 12,48% en 1978. Cette réduction a porté la pondération du portefeuille d'obligations à 76,07% en 1979 comparativement à 71,21% à la fin de 1978.

Valeur de l'unité du fonds

La valeur de réalisation de chacune des 7 587 916 unités de dépôts à participation émises et en cours au 31 décembre 1979 s'établissait à 812,35 \$ au regard de 848,98 \$ à la fin de l'exercice précédent. La forte pondération du fonds en valeurs à revenu fixe conjuguée au relèvement sensible des taux d'intérêt obligataires et hypothécaires durant l'année a eu pour effet d'abaisser la valeur de réalisation de ces titres et partant, d'entraîner une réduction du prix de l'unité de 4,3%.

Au 31 décembre 1979, la quasi-totalité des unités de dépôts à participation était détenue par la Régie des rentes du Québec (90,8%) et la Régie de l'assurance automobile du Québec (8,2%).

25**Fonds général**
Relevé des placements
au 31 décembre 1979

(en milliers de dollars)

	Valeur inscrite %	Ventilation des portefeuilles	Nombre d'émetteurs	Valeur nominale	Valeur inscrite	Valeur de réalisation	Rendement ⁽¹⁾ %	Variation nette en 1979 (valeur inscrite)
Placements à long terme		Obligations						
	3,09	Gouvernement du Canada Émises ou garanties par le gouvernement du Québec	1	229 350	216 114	200 721	10,73	93 813
	36,06	<i>Gouvernement du Québec</i>	1	2 550 767	2 520 263	2 147 017	9,85	585 443
	18,18	<i>Hydro-Québec</i>	1	1 301 150	1 270 531	1 052 984	9,58	254 137
	1,48	<i>Sidbec</i>	1	103 500	103 258	90 061	10,18	(4 440)
	0,16	<i>Autres</i>	7	12 176	11 568	8 734	7,80	(81)
	55,88		10	3 967 593	3 905 620	3 298 796	9,76	835 059
		Garanties par octroi						
	0,93	<i>Cegeps</i>	31	66 312	64 787	56 299	9,43	726
	0,59	<i>Hôpitaux</i>	37	42 412	41 704	35 356	8,96	196
	0,74	<i>Universités</i>	7	52 629	51 611	44 371	9,96	(852)
	2,26		75	161 353	158 102	136 026	9,48	70
		Municipales et scolaires						
	2,98	<i>Municipalités</i>	155	214 373	208 532	181 035	9,83	32 428
	2,10	<i>Commissions scolaires</i>	107	150 458	146 481	126 381	9,68	7 798
	5,08		262	364 831	355 013	307 416	9,77	40 226
	9,76	Compagnies	134	690 703	682 527	610 737	10,37	187 060
	76,07	Total des obligations	482	5 413 830	5 317 376	4 553 696	9,87	1 156 228
		Actions et valeurs convertibles						
	1,62	Mines et métaux	13	—	112 955	178 319	5,94	(13 722)
	0,02	Aurifères	1	—	1 246	1 625	0,80	(862)
	0,98	Pétrole et gaz naturel	11	—	68 659	157 020	5,21	975
	1,05	Papiers et produits forestiers	9	—	73 040	82 979	8,02	47 701
	0,94	Produits de consommation	11	—	65 980	88 172	5,40	18 942
	1,11	Production industrielle	21	—	77 435	92 645	4,98	6 268
	0,07	Immeuble et construction	4	—	4 942	4 316	4,06	(1 201)
	0,37	Transports	4	—	26 075	66 836	11,65	—
	0,14	Pipe-lines	4	—	9 960	17 345	8,06	(11 504)
	1,28	Services publics	7	—	89 367	112 036	8,18	28 582
	0,28	Communications	5	—	19 261	20 376	3,11	10 331
	0,44	Distribution et services	15	—	30 844	46 759	6,41	(2 680)
	1,75	Services financiers	14	—	122 269	168 126	8,41	21 940
	0,26	Sociétés de gestion	5	—	18 213	39 300	15,23	2 709
	10,31	Total des actions et valeurs convertibles	124	—	720 246	1 075 854	7,02	107 479
		Financements hypothécaires et immobiliers						
		Habitations						
	1,16	<i>Hypothèques assurées</i>	850	—	81 380	69 782		24 589
	0,12	<i>Hypothèques ordinaires</i>	10	—	8 348	6 782		752
	1,28		860	—	89 728	76 564		25 341
	3,66	Immeubles commerciaux	64	—	255 796	222 459		27 294
	0,30	Bâtiments industriels	21	—	21 107	19 479		(1 343)
	0,36	Autres	1	—	25 000	22 964		25 000
	5,60	Total des financements hypothécaires et immobiliers	946	—	391 631	341 466	10,01	76 292
		Immeubles						
	0,20	Terrains	25	—	13 818	14 418	10,13	(1 346)
	0,16	Terrains et bâtiments	12	—	11 221	11 221	10,49	964
	0,36	Total des immeubles	37	—	25 039	25 639	10,29	(382)
Total des placements à long terme	92,34		—	—	6 454 292	5 996 655	9,57	1 339 617
Valeurs à court terme	7,66		40	529 263	535 476	535 476	13,81	(193 640)
Total des placements	100,00		—	—	6 989 768	6 532 131	9,90	1 145 977

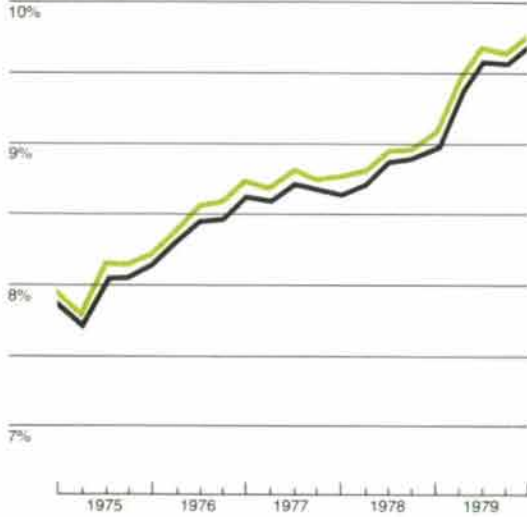
(1) Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

26

Rendement sur les dépôts moyens au fonds général

- Rendement brut
- Rendement net

(en pourcentage)



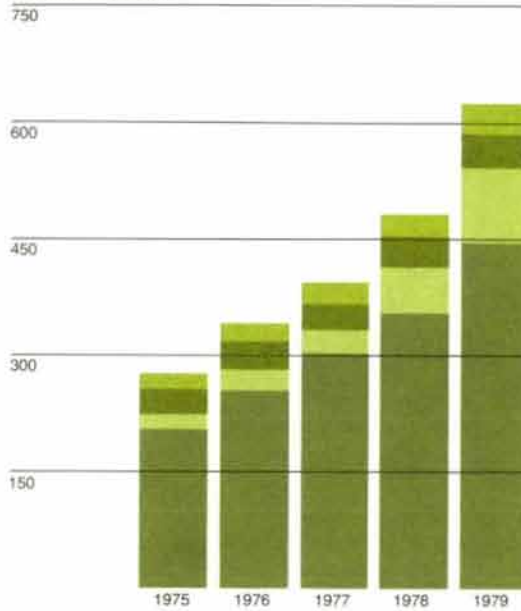
Rendement brut	8,21	8,71	8,75	9,06	9,75
Rendement net	8,11	8,62	8,63	8,99	9,69

27

Revenus de placements

- Immeubles et financements hypothécaires
- Actions et valeurs convertibles
- Valeurs à court terme
- Obligations

(en millions de dollars)

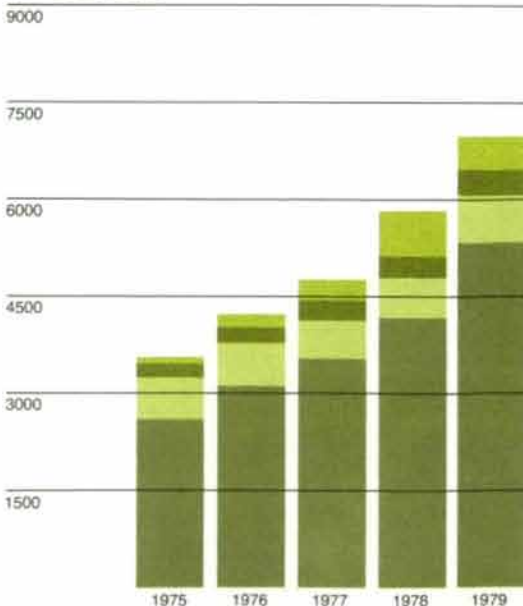


28

Composition des placements

- Valeurs à court terme
- Immeubles et financements hypothécaires
- Actions et valeurs convertibles
- Obligations

(en millions de dollars)

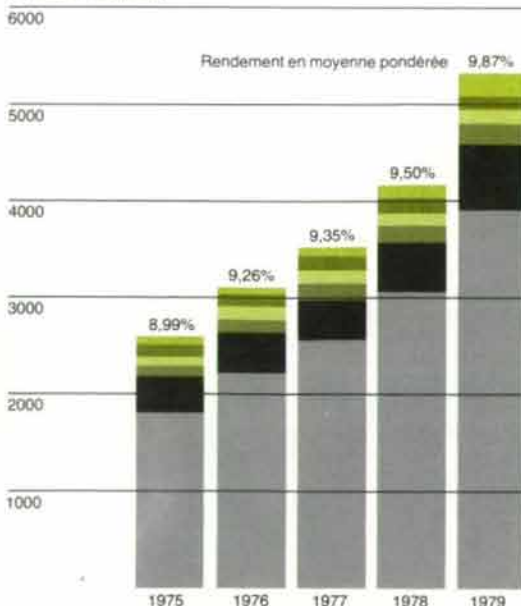


29

Obligations

- Émises ou garanties par le gouvernement du Canada
- Garanties par octroi
- Scolaires
- Municipales
- Compagnies
- Émises ou garanties par le gouvernement du Québec

(en millions de dollars)



30**Fonds général — Relevé des immeubles**détenus au 31 décembre 1979 et loués en vertu de baux à long terme
Article 46d) de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec (L.R.Q., chapitre C-2)

Localités	Terrains et bâtiments	Coût	Valeur inscrite nette
Baie d'Urfé	Lots (327-1, ptie 58-1 et ptie 343) de la paroisse de Sainte-Anne	831 813 \$	776 747 \$
Dorval	Lots (87 et 88) de la paroisse de Pointe-Claire	725 000	679 757
Jonquière	Lot (29-1) rang 4, Canton Jonquière	809 000	794 076
Laval	Lots (352-1-19, 20, 21, 22) de la paroisse de Saint-Martin	170 000	166 221
Laval	Lot (616-3) de la paroisse de Saint-Martin	900 000	820 583
Laval	Lots (616-7, 617-3) de la paroisse de Saint-Martin	1 452 516	1 308 812
Pointe-Claire	Lot (130-17) de la paroisse de Pointe-Claire	1 680 000	1 628 053
Pointe-Claire	Lots (116-7, 117-6) de la paroisse de Pointe-Claire	1 300 000	1 176 519
Sainte-Foy	Lots (86-51, 87-122, 91-48) de la paroisse de Sainte-Foy	653 000	583 177
Saint-Laurent	Lots (477-3, 475-413) de la paroisse de Saint-Laurent	1 400 000	1 228 425
Sherbrooke	Lots (113-5-1-1, 113-5-2-1, 113-11, 113-12-1, 113-12-2, 113-22, 113-23) du Canton d'Orford	425 000	409 484
Ville Mont-Royal	Lot (577-4) de la paroisse de Saint-Laurent	1 712 639	1 648 852
Total partiel		12 058 968 \$	11 220 706 \$
Localités	Terrains	Coût	Valeur inscrite nette
Alma	Lots (36-B-1, 37-1 rang 4) du Canton Labarre	300 000 \$	300 000 \$
Baie Comeau	Lots (9-240, 241) de la ville de Lafèche, Saguenay	40 000	40 000
Cap-de-la-Madeleine	Lots (552-5, 6, 7, 553-4, 5, 6, 554-21, 22) aux plan et livres de renvois officiels du comté de Champlain, maintenant incorporé à la cité du Cap-de-la-Madeleine	200 000	200 000
Côte Saint-Luc	Lot (101-141) de la municipalité de la paroisse de Montréal	80 000	80 000
Hull	Lots (244-626, 244-363, 364, 365, 366, 244-408, 409, 410, 244 ptie 595) du quartier 1	560 000	560 000
Laval	Lots (654-20, 21, 22, 23, ptie 654-57) de la paroisse de Saint-Martin	84 000	84 000
Longueuil	Lot (ptie 68-69) de la paroisse de Saint-Antoine	500 000	500 000
Montréal	Lots (816, 817-1, 817-2, 818, 819, 820-1, 820-2, 821-1, 821-2, 1261, 1262) du quartier Saint-Jacques	2 400 000	2 400 000
Montréal	Lots (182-1 et 2) du quartier Saint-Laurent	250 000	250 000
Montréal	Lots (10-274A à 277A, 275 à 277, ptie 278, ptie 287, 291 et 294, 291A à 293A, et ptie 294A) du Village incorporé de la Côte Saint-Louis	230 000	230 000
Montréal	Lots (1275 à 1279) de la paroisse de Saint-Antoine	600 000	600 000
Montréal	Lots (1286, 1287, 1288, 1289, 1290, (-1-6) 1297A, 1297B, 1297B-1, 1297C, 1297D, 1901) de la paroisse de Saint-Antoine	1 275 000	1 275 000
Québec	Lots (509-1058-2, 509-1085, 1104 et 1105) de la paroisse de Saint-Roch Nord	32 000	32 000
Québec	Lots (509-1092, 1106, 1107) de la paroisse de Saint-Roch Nord	26 000	26 000
Québec	Lot (ptie 417-4) de la paroisse de Saint-Roch Nord	66 680	66 680
Québec	Lots (227 N.S., 227-379, 380, 381, 227-382, 227-361-3) de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery	3 518 277	3 518 277
Québec	Lots (4536 et 4547) du quartier Montcalm	2 819 835	2 819 835
Québec	Lots (585-46, 585-54-3, 585-54-7, 585-54-4, 585-49-2, 585-49-1, 585-53-4-4) de la paroisse de Saint-Roch Nord	85 000	85 000
Québec	Lot (faisant partie 47) de la paroisse de Québec, banlieue	275 000	275 000
Rivière-du-Loup	Lots (202-255, 246, 247, 248, 239-240) de la ville de Fraserville	155 000	155 000
Sainte-Foy	Lot (61-55) de la paroisse de Sainte-Foy	100 000	100 000
Sainte-Foy	Lot (403-540) de la paroisse de Sainte-Foy	40 000	40 000
Sainte-Foy	Lot (110-1) de la paroisse de Sainte-Foy	78 029	78 029
Sept-Îles	Lot (497 ptie 2) rang 2, village de Sept-Îles, Canton Letellier	71 500	71 500
Sept-Îles	Lots (1842-1, 1493-1) rang 2, village de Sept-Îles, Canton Letellier	31 500	31 500
Total partiel		13 817 821 \$	13 817 821 \$
Total des immeubles		25 876 789 \$	25 038 527 \$

Fonds spécialisés

La Caisse de dépôt administre depuis 1970 des fonds de caisses de retraite d'organismes du domaine public. Totalisant 1909,6 millions de dollars au 31 décembre 1979, ces capitaux sont répartis entre quatre fonds spécialisés, qui sont des caisses communes constituées d'une même catégorie de placements, soit d'obligations (Fonds «O»), d'obligations gouvernementales du secteur public québécois (Fonds «G»), d'actions (Fonds «A») ainsi que d'hypothèques (Fonds «H»). Au terme de 1979, ces fonds représentaient 19,6% de tous les biens sous gestion de la Caisse de dépôt. Selon les plus récentes estimations de *Statistique Canada*, les caisses de retraite en fiducie au pays détenaient un actif global de quelque 40 milliards de dollars; l'actif cumulé des fonds spécialisés de la Caisse de dépôt en représente donc un peu moins de 5%, comparativement à 4% un an plus tôt.

Comparaison avec les caisses de retraite en fiducie au Canada

Par ailleurs, la composition des placements de l'ensemble des caisses de retraite en fiducie au Canada diffère quelque peu de celle des fonds spécialisés. Alors que, dans le premier cas, les obligations comptent pour 49% de l'actif global, elles constituent 44% du total des fonds spécialisés. Quant aux investissements en actions, la proportion en est sensiblement la même, s'établissant à 19% à l'échelle nationale et à 20% pour les fonds spécialisés. Enfin, les financements hypothécaires et immobiliers ainsi que l'encaisse de l'ensemble des caisses de retraite s'élèvent à 13% et 11% respectivement, alors que les mêmes postes aux fonds spécialisés représentent 24% et 10%. Pour ce qui est des autres éléments d'actif des caisses de retraite en fiducie, ils totalisent 8% au regard de 2% en ce qui a trait aux fonds spécialisés. Il ressort de ces comparaisons que les administrateurs de caisses de retraite participant aux fonds spécialisés manifestent une préférence beaucoup plus marquée pour les placements hypothécaires.

Les fonds spécialisés représentaient au 31 décembre 1979 près de 5% de l'actif total des caisses de retraite en fiducie au Canada.

Contributions nettes

Malgré le retrait de trois régimes, les contributions nettes des participants ont été de 275 millions de dollars en 1979 par rapport à 257,2 millions l'année précédente et ont compté pour près de 32% des remises globales effectuées à la Caisse de dépôt, au regard de 30% en 1978. Le revenu cumulé des quatre fonds spécialisés a atteint 180,3 millions durant l'exercice, soit 62,6 millions de plus que l'année précédente. Au 31 décembre 1979, les placements effectués dans le secteur privé s'élevaient à 974 millions, soit 57,7% des placements à long terme.

Fonds «O»

L'actif du fonds spécialisé d'obligations s'établissait à 785,8 millions de dollars au 31 décembre 1979, soit un accroissement de 185,9 millions durant l'exercice. Les placements en obligations s'élevaient à 734,7 millions, alors que les dépôts à vue au fonds général totalisaient 33,1 millions; le solde de l'actif était constitué d'intérêts courus d'un montant de 18 millions. La valeur de réalisation du fonds s'établissait à 715,3 millions, soit une moins-value de 70,5 millions par rapport à la valeur inscrite aux livres. On trouvera au tableau 31 la ventilation du portefeuille, les variations survenues au cours de l'année de même que le rendement à l'échéance, en moyenne pondérée, qui est de 10,76%, soit un accroissement de 0,55% au regard de l'exercice précédent.

Les états financiers du fonds indiquent un revenu net de 58,0 millions de dollars pour l'exercice, après déduction de pertes de 12,1 millions sur ventes de valeurs, aux fins d'optimiser le rendement du fonds. Les revenus accumulés depuis la création du fonds «O» ont ainsi été portés à 184,8 millions.

Au cours de l'année, la valeur de réalisation de l'unité du fonds «O» a subi une baisse de 0,2%, passant de 2084,86 \$ au 31 décembre 1978 à 2080,83 \$ à la fin du présent exercice.

Fonds «G»

À l'exception du réinvestissement du revenu net, il n'y a eu aucun nouvel apport de fonds dans le fonds spécialisé d'obligations gouvernementales durant l'année. Le revenu net de 10,5 millions de dollars représente donc l'augmentation de l'actif du fonds, qui s'établissait à 111,1 millions au 31 décembre 1979 et dont la composition était la suivante: 106,2 millions en obligations, 1,9 million en dépôts à vue au fonds général et 3,0 millions en revenus courus.

En fin d'exercice, les titres du portefeuille, comme l'indique le tableau 31, affichaient un rendement à l'échéance, en moyenne pondérée, de 10,18%, en hausse de 0,16% depuis la fin de l'exercice précédent. En raison de la hausse des taux d'intérêt des obligations, la valeur unitaire de réalisation était de 1149,37 \$ à la clôture, en baisse de 0,8% sur l'exercice précédent.

Fonds «A»

Par suite de l'accroissement de 125,4 millions de dollars des dépôts à participation et de revenus nets de 68,6 millions, l'actif du fonds spécialisé d'actions a enregistré une augmentation de 191,4 millions, pour s'élever à 534,6 millions au 31 décembre. Cet actif se répartit ainsi: 382,9 millions en actions et valeurs convertibles, 146 millions en dépôts à vue au fonds général et 5,7 millions en revenus de placements courus et à recevoir. Le tableau 31 indique les variations survenues dans les divers secteurs d'activité du portefeuille ainsi que le détail de la plus-value de 156,3 millions.

Le revenu net comprend des profits nets de 36,1 millions de dollars réalisés sur ventes de valeurs et le poste des revenus accumulés dans le fonds a ainsi été porté à 129,9 millions au 31 décembre. Durant l'exercice, la valeur unitaire de réalisation du fonds «A» est passée de 1850,96 \$ à 2506,16 \$, soit une augmentation de 35,4% au regard de celle de 28,1% enregistrée l'année précédente.

Fonds «H»

Au terme de l'exercice, l'actif du fonds spécialisé d'hypothèques atteignait 478,1 millions de dollars, soit un accroissement de 110,6 millions durant l'année. Les financements hypothécaires et immobiliers représentaient 463,8 millions, alors que les dépôts à vue au fonds général s'élevaient à 1,2 million; les intérêts courus et autres montants formaient le solde de l'actif.

Les financements hypothécaires et immobiliers se sont accrues de 127,8 millions de dollars en 1979 et, en fin d'exercice, les financements du secteur résidentiel représentaient 81,6% de ce portefeuille par rapport à 76,4% en 1978. En raison de la forte hausse des taux hypothécaires, la valeur de réalisation des financements hypothécaires et immobiliers du fonds affichait une moins-value de 34,2 millions au 31 décembre. Le tableau 31 indique la répartition des financements parmi les principaux secteurs ainsi que les variations enregistrées au cours de l'exercice. Le rendement en moyenne pondérée du fonds «H» au 31 décembre était de 10,57% et ses engagements atteignaient alors 23 millions.

Le revenu net s'est élevé à 43,2 millions de dollars au regard de 32,6 millions pour la période correspondante en 1978. Les revenus accumulés dans le fonds depuis sa création s'établissaient à 130,9 millions au 31 décembre, alors que la valeur de réalisation de l'unité se situait à 2048,44 \$, soit une hausse de 4,2% par rapport à celle de 1965,13 \$ en 1978.

31

Fonds spécialisés
 Relevé des placements
 au 31 décembre 1979

(en milliers de dollars)

	Valeur inscrite %	Ventilation des portefeuilles	Nombre d'émetteurs	Valeur nominale	Valeur inscrite	Valeur de réalisation	Rendement ⁽¹⁾ %	Variation nette en 1979 (valeur inscrite)
Fonds «O»								
	5,92	Obligations						
		Gouvernement du Canada	1	123 125	110 639	108 272	11,34	51 148
		Émises ou garanties par le gouvernement du Québec						
	13,93	Gouvernement du Québec	1	261 500	260 412	228 302	10,31	67 332
	4,78	Hydro-Québec	1	91 725	89 462	79 060	10,46	37 748
	0,53	Sidbec	1	10 000	9 966	8 858	10,64	(1 000)
	19,24		3	363 225	359 840	316 220	10,36	104 080
		Garanties par octroi						
	0,82	Cegeps	15	15 944	15 432	13 920	10,59	(520)
	0,52	Hôpitaux	12	9 822	9 745	8 698	10,38	(1 265)
	0,93	Universités	7	17 761	17 379	15 370	10,76	1 571
	2,27		34	43 527	42 556	37 988	10,61	(214)
		Municipales et scolaires						
	3,95	Municipalités	57	75 293	73 788	67 329	10,68	20 745
	1,10	Commissions scolaires	25	21 000	20 577	18 291	10,53	1 786
	5,05		82	96 293	94 365	85 620	10,65	22 531
	6,81	Compagnies	51	131 717	127 335	116 095	10,79	28 670
	39,29	Total des obligations	171	757 887	734 735	664 195	10,63	206 215
	—	Valeurs à court terme	—	—	—	—	—	(57 770)
	1,77	Dépôts au fonds général	—	33 099	33 099	33 099	13,70	33 099
	41,06	Total des placements du fonds «O»	171	790 986	767 834	697 294	10,76	181 544
Fonds «G»								
		Obligations gouvernementales						
		Émises ou garanties par le gouvernement du Québec						
	3,20	Gouvernement du Québec	1	60 000	59 910	51 682	9,83	3 001
	0,89	Hydro-Québec	1	17 000	16 575	14 640	10,48	9 624
	4,09		2	77 000	76 485	66 322	9,97	12 625
		Garanties par octroi						
	0,19	Cegeps	9	3 690	3 593	3 251	10,54	8
	0,10	Hôpitaux	3	1 800	1 762	1 578	10,40	3
	0,13	Universités	3	2 550	2 488	2 134	10,46	2
	0,42		15	8 040	7 843	6 963	10,49	13
		Municipales et scolaires						
	1,04	Municipalités	27	19 974	19 554	17 215	10,51	613
	0,13	Commissions scolaires	13	2 413	2 369	2 138	10,45	572
	1,17		40	22 387	21 923	19 353	10,50	1 185
	5,68	Total des obligations	57	107 427	106 251	92 638	10,12	13 823
	—	Valeurs à court terme	—	—	—	—	—	—
	0,10	Dépôts au fonds général	—	1 864	1 864	1 864	13,70	(3 586)
	5,78	Total des placements du fonds «G»	57	109 291	108 115	94 502	10,18	10 237
Fonds «A»								
		Actions et valeurs convertibles						
	2,77	Mines et métaux	11	—	51 798	86 533	5,66	(2 414)
	0,07	Aurifères	1	—	1 296	1 625	0,77	(1 079)
	1,85	Pétrole et gaz naturel	10	—	34 477	76 243	4,89	(2 950)
	2,45	Papiers et produits forestiers	5	—	45 833	48 750	7,40	30 684
	1,82	Produits de consommation	7	—	34 095	46 678	5,45	13 037
	2,03	Production industrielle	16	—	38 023	45 272	5,05	4 497
	0,01	Immeuble et construction	1	—	85	126	9,10	—
	0,94	Transports	2	—	17 616	36 966	9,63	1 976
	0,27	Pipe-lines	3	—	5 003	7 785	8,15	(5 948)
	2,89	Services publics	6	—	54 063	61 345	7,02	21 410
	0,40	Communications	4	—	7 493	7 921	4,35	4 468
	0,52	Distribution et services	7	—	9 702	14 288	6,45	(2 550)
	4,01	Services financiers	11	—	74 966	90 408	7,40	14 379
	0,45	Sociétés de gestion	1	—	8 435	15 250	7,59	3 124
	20,48	Total des actions et valeurs convertibles	85	—	382 885	539 190	6,49	78 634
	—	Valeurs à court terme	—	—	—	—	—	—
	7,81	Dépôts au fonds général	—	146 014	146 014	146 014	13,70	110 116
	28,29	Total des placements du fonds «A»	85	—	528 899	685 204	8,48	188 750
Fonds «H»								
		Financements hypothécaires et immobiliers						
		Habitations						
	19,67	Hypothèques assurées	19 835	—	367 782	341 300	—	122 493
	0,57	Hypothèques ordinaires	132	—	10 523	9 957	—	(1 070)
	20,24		19 967	—	378 305	351 257	—	121 423
	3,40	Immeubles commerciaux	104	—	63 577	58 231	—	3 688
	1,17	Bâtiments industriels	55	—	21 906	20 137	—	2 658
	24,81	Total des financements hypothécaires et immobiliers	20 126	—	463 788	429 625	10,56	127 769
	—	Valeurs à court terme	—	—	—	—	—	(10 697)
	0,06	Dépôts au fonds général	—	1 165	1 165	1 165	13,70	(14 634)
	24,87	Total des placements du fonds «H»	20 126	—	464 953	430 790	10,57	102 438
Total des placements	100,00		—	—	1 869 801	1 907 790	10,03	482 969

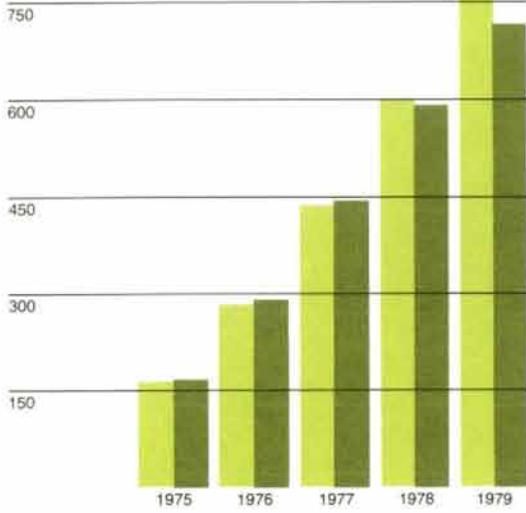
(1) Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

32

Actif du fonds «O»

Valeur inscrite
Valeur de réalisation

(en millions de dollars)
900



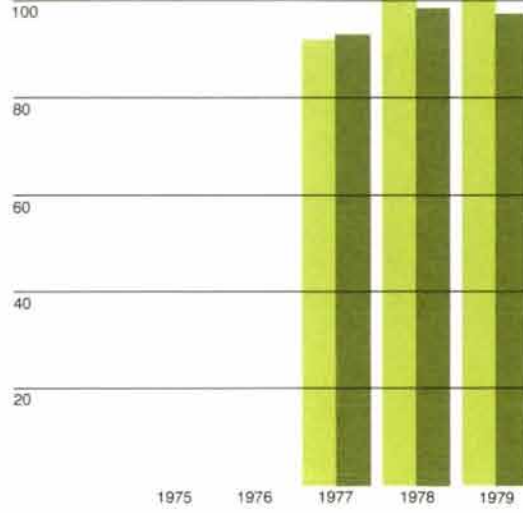
33

Actif du fonds «G»

Valeur inscrite
Valeur de réalisation

Note: Le fonds «G» a été créé en 1977.

(en millions de dollars)
120

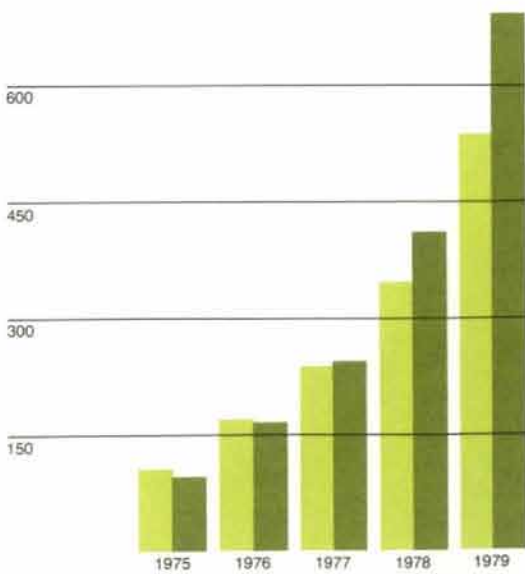


34

Actif du fonds «A»

Valeur inscrite
Valeur boursière

(en millions de dollars)
750



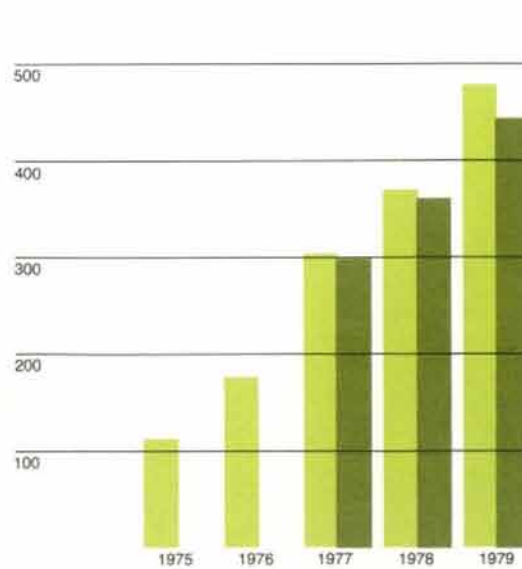
35

Actif du fonds «H»

Valeur inscrite
Valeur de réalisation

Note: La valeur de réalisation de ce fonds n'est établie que depuis 1977.

(en millions de dollars)
600



Fonds particulier

L'actif du fonds particulier de la Caisse de dépôt a enregistré un accroissement de 246,8 millions de dollars pour s'établir à 750,4 millions au 31 décembre 1979. Ce fonds, dont l'avoir appartient intégralement à la Commission des accidents du travail du Québec, était alors composé d'obligations à long terme totalisant 697 millions, de dépôts à vue au fonds général de la Caisse de dépôt pour 36,6 millions ainsi que d'intérêts courus d'un montant de 16,8 millions.

36

Fonds de la Commission des accidents du travail du Québec confiés à la gestion de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Rétrospective financière au 31 décembre

(valeur inscrite en millions de dollars)

	1979	1978	1977	1976	1975
Fonds de la Commission					
Dépôts au fonds général	56,5	63,2	53,7	53,8	92,9
Dépôts au fonds particulier	750,6	502,7	309,8	180,5	31,5
Portefeuille à gestion distincte	147,5	159,7	175,6	180,6	187,2
Fonds confiés à la Caisse de dépôt	954,6	725,6	539,1	414,9	311,6
Revenu net	78,8	54,0	41,1	30,8	22,1
Contributions nettes	150,2	132,5	83,1	72,5	22,1

Le tableau 37 illustre la ventilation du portefeuille ainsi que les variations survenues durant l'exercice; il indique également que le rendement à l'échéance, en moyenne pondérée, s'établissait à 10,56% par rapport à 10,21% l'année précédente. Au 31 décembre 1979, la valeur de réalisation de tous les placements du fonds était de 652,9 millions de dollars, soit une moins-value de 80,7 millions par rapport à la valeur inscrite.

En 1979, la Commission a transmis à la Caisse de dépôt, pour l'acquisition de dépôts à participation au fonds particulier, des contributions nettes de 185 millions de dollars, comparativement à 155 millions l'année précédente.

Le revenu net réalisé au cours de l'exercice a atteint 63 millions de dollars comparativement à 37,9 millions en 1978; l'addition de ces deux montants représente le poste «Revenu net à verser au déposant», qui servira, au cours du premier trimestre de 1980, à l'acquisition de dépôts à participation au fonds particulier.

Avoir de la Commission des accidents du travail du Québec

Comme il apparaît au tableau 36, la Caisse de dépôt détenait également en fin d'exercice, pour le compte de la Commission, des dépôts au fonds général pour 56,5 millions de dollars ainsi que des placements administrés dans un portefeuille à gestion distincte d'un montant de 147,5 millions; la valeur de réalisation du portefeuille s'élevait à 121,7 millions à la fin de 1979 et le rendement à l'échéance, en moyenne pondérée, était de 8,01%. Le total des fonds confiés par la Commission à la Caisse de dépôt atteignait donc 954,6 millions au 31 décembre 1979. Le revenu net réalisé sur l'ensemble de ces fonds s'est établi à 78,8 millions.

Le tableau de la rétrospective financière permet d'illustrer la croissance impressionnante des fonds de la Commission sous gestion de la Caisse de dépôt. En 1975, ils totalisaient 311,6 millions de dollars et le revenu net en découlant s'élevait à 22,1 millions. Cinq ans plus tard, ces deux postes s'étaient accrus respectivement de 643 millions et 56,7 millions. Quant aux contributions nettes, elles sont passées de 22,1 millions à 150,2 millions au cours de la période.

37**Fonds particulier**
Relevé des placements
au 31 décembre 1979

(en milliers de dollars)

	Valeur inscrite %	Ventilation du portefeuille	Nombre d'émetteurs	Valeur nominale	Valeur inscrite	Valeur de réalisation	Rendement ⁽¹⁾ %	Variation nette en 1979 (valeur inscrite)
Obligations	11,87	Gouvernement du Canada	1	89 275	87 068	76 882	10,13	46 560
		Émises ou garanties par le gouvernement du Québec						
	38,10	<i>Gouvernement du Québec</i>	1	281 225	279 516	243 560	10,24	86 606
	13,47	<i>Hydro-Québec</i>	1	100 575	98 784	87 103	10,46	45 568
	0,68	<i>Sidbec</i>	1	5 000	4 983	4 413	10,59	—
	52,25		3	386 800	383 283	335 076	10,30	132 174
		Garanties par octroi						
	1,58	<i>Cegeps</i>	11	11 879	11 601	10 586	10,83	25
	0,42	<i>Hôpitaux</i>	3	3 135	3 047	2 843	11,00	(13)
	2,76	<i>Universités</i>	7	20 697	20 236	17 844	10,61	146
	4,76		21	35 711	34 884	31 273	10,72	158
		Municipales et scolaires						
	6,35	<i>Municipalités</i>	74	48 186	46 613	42 311	10,78	8 243
	3,64	<i>Commissions scolaires</i>	31	27 203	26 708	24 137	10,61	151
	9,99		105	75 389	73 321	66 448	10,72	8 394
	16,15	Compagnies	49	120 976	118 462	106 629	10,59	53 775
Total des obligations	95,02		179	708 151	697 018	616 308	10,40	241 061
Valeurs à court terme	—		—	—	—	—	—	—
Dépôts au fonds général	4,98		—	36 548	36 548	36 548	13,70	232
Total des placements	100,00		179	744 699	733 566	652 856	10,56	241 293

(1) Le rendement est exprimé à l'échéance, en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Déposants

Organismes et régimes de retraite habilités à déposer à la Caisse de dépôt et placement du Québec

- Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles
- Commission administrative du régime de retraite
 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
 - Régime général de retraite des maires et des conseillers des municipalités du Québec
 - Régimes particuliers
- Commission des accidents du travail du Québec
- Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
- Fonds d'indemnisation automobile du Québec
- Office de la construction du Québec
 - Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec
- Régie de l'assurance automobile du Québec
- Régie de l'assurance-dépôts du Québec
- Régie de l'assurance-récolte du Québec
- Régie des marchés agricoles du Québec
- Régie des rentes du Québec
- Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec

Articles 18, 19 et 20 de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec (L.R.Q., chapitre C-2)

La Caisse reçoit en dépôt toutes sommes dont une loi prévoit tel dépôt.

La Caisse administre pour le compte de la Commission des accidents du travail les valeurs mobilières dont cette dernière est propriétaire suivant les modalités déterminées par le gouvernement.

La Caisse peut recevoir en dépôt des sommes d'argent provenant:

- a) d'un régime supplémentaire de rentes auquel contribue une corporation scolaire ou un organisme dont les ressources proviennent, pour plus de la moitié, du fonds consolidé du revenu;
- b) de l'Office de la construction du Québec en vertu de la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction (chapitre R-20);
- c) du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics établis par la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (chapitre R-10).

La Caisse ne peut exercer les pouvoirs prévus au paragraphe a) qu'avec l'approbation du gouvernement et aux conditions qu'il détermine.

La Caisse emploie les sommes qu'elle a reçues en vertu du paragraphe c) conformément au régime de retraite y visé.

Principaux déposants

Le total des biens sous gestion de la Caisse de dépôt a presque triplé au cours des cinq dernières années. Une telle croissance est directement liée aux fonds que lui confient annuellement ses principaux déposants; elle est également fonction de la diversification des sources de ces fonds. Depuis 1975, un seul déposant majeur est venu s'ajouter, soit la Régie de l'assurance automobile du Québec.

En 1975, la Régie des rentes du Québec fournissait 57% des contributions nettes des déposants, alors qu'en 1979 ses remises nettes ne formaient plus que 21% des nouvelles entrées de fonds. Même si elle continue d'être de loin le principal déposant en termes absolus, la croissance de l'avoir d'autres déposants est supérieure à celle de la Régie.

La Caisse de dépôt présente pour la première fois, aux tableaux 38 à 42 du présent rapport, une rétrospective financière de cinq ans des fonds confiés à sa gestion par d'autres déposants.

Au cours des cinq dernières années, les fonds de la Régie des rentes du Québec sont passés de 3393,1 millions de dollars à 5991,4 millions, soit un accroissement de 2598,3 millions. Durant la même période, le revenu net annuel qui lui a été attribué s'est accru de 285,8 millions pour s'établir à 538,8 millions en 1979, soit plus de deux fois ce qu'il était en 1975. Cependant, ses contributions nettes ont enregistré des diminutions annuelles importantes, à l'exception de 1976, où elles ont atteint 298,7 millions; en 1979, les remises nettes de l'organisme étaient inférieures de 73,8 millions à celles de 1975.

38

Fonds de la Régie des rentes du Québec confiés à la gestion de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Rétrospective financière au 31 décembre

(valeur inscrite en millions de dollars)

	1979	1978	1977	1976	1975
Fonds de la Régie					
Dépôts au fonds général					
Dépôts à participation	5 853,7	5 159,0	4 514,2	3 903,4	3 300,6
Revenus à recevoir	137,7	113,0	98,3	88,9	69,7
Dépôts à vue	—	—	4,5	16,7	22,8
Fonds confiés à la Caisse de dépôt	5 991,4	5 272,0	4 617,0	4 009,0	3 393,1
Revenu net	538,8	443,0	371,9	317,1	253,0
Contributions nettes	180,6	212,0	236,1	298,7	254,4

39

Fonds du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics confiés à la gestion de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Rétrospective financière au 31 décembre

(valeur inscrite en millions de dollars)

	1979	1978	1977	1976	1975
Fonds du Régime					
Dépôts au fonds général	37,7	72,5	29,8	51,9	11,6
Dépôts aux fonds spécialisés					
Obligations (Fonds «O»)	458,9	329,8	230,2	158,7	81,7
Obligations gouvernementales (Fonds «G»)	111,9	101,4	92,1	—	—
Actions (Fonds «A»)	415,1	236,8	140,4	77,7	35,3
Hypothèques (Fonds «H»)	133,1	79,3	62,0	9,9	4,6
	1 119,0	747,3	524,7	246,3	121,6
Portefeuilles à gestion distincte	9,4	10,7	17,0	13,8	—
Fonds confiés à la Caisse de dépôt	1 166,1	830,5	571,5	312,0	133,2
Revenu net	113,3	66,0	41,1	21,5	7,7
Contributions nettes	222,3	181,8	209,1	139,9	81,4

La Commission administrative du régime de retraite, administrateur du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), a commencé à déposer à la Caisse de dépôt en 1973. Le tableau 39 indique qu'à la fin de 1979, les fonds sous gestion de la Caisse de dépôt s'élevaient à 1166,1 millions de dollars comparativement à 133,2 millions en 1975. Rappelons ici que les données précitées sont soumises sur une base consolidée et qu'elles englobent l'avoir de deux comptes, soit celui des employés de niveau syndicable et celui des employés de niveau non syndicable et employeurs.

La rétrospective financière des fonds du régime montre qu'en 1979, la participation du RREGOP aux fonds spécialisés de la Caisse de dépôt totalisait 1119,0 millions de dollars; il est intéressant de noter que ce régime est celui qui détient le plus fort pourcentage de son avoir en actions avec 37%. Ce choix explique en grande partie la forte croissance du fonds spécialisé d'actions (Fonds «A») depuis deux ans. Le revenu net des fonds du régime est passé de 7,7 millions en 1975 à 113,3 millions en 1979, alors que les contributions nettes, qui étaient de 81,4 millions en 1975, se sont haussées à 222,3 millions en 1979; il est à prévoir que l'augmentation annuelle moyenne enregistrée au cours des derniers exercices se poursuivra pendant plusieurs années encore.

40

Fonds du Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec confiés à la gestion de la Caisse de dépôt et placement du Québec
Rétrospective financière

au 31 décembre

(valeur inscrite en millions de dollars)

	1979	1978	1977	1976	1975
Fonds du Régime					
Dépôts au fonds général	12,3	14,6	32,7	10,4	16,1
Dépôts aux fonds spécialisés					
Obligations (Fonds «O»)	305,1	249,1	175,1	114,8	73,6
Actions (Fonds «A»)	113,1	96,7	88,9	83,7	60,8
Hypothèques (Fonds «H»)	339,7	279,8	212,4	158,7	102,0
	757,9	625,6	476,4	357,2	236,4
Portefeuilles à gestion distincte	27,2	30,0	36,8	27,1	27,8
Fonds confiés à la Caisse de dépôt	797,4	670,2	545,9	394,7	280,3
Revenu net	72,7	55,4	41,3	30,2	18,7
Contributions nettes	54,5	68,9	74,8	84,2	86,8

41

Fonds de la Régie de l'assurance automobile du Québec confiés à la gestion de la Caisse de dépôt et placement du Québec
Rétrospective financière

au 31 décembre

(valeur inscrite en millions de dollars)

	1979	1978
Fonds de la Régie		
Dépôts au fonds général		
Dépôts à participation	533,0	198,5
Revenus à recevoir	13,4	6,3
Dépôts à vue	9,5	33,4
Dépôts à terme	—	40,0
Fonds confiés à la Caisse de dépôt	555,9	278,2
Revenu net	44,6	16,4
Contributions nettes	233,1	261,8

42

Fonds du Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec confiés à la gestion de la Caisse de dépôt et placement du Québec
Rétrospective financière

au 31 décembre

(valeur inscrite en millions de dollars)

	1979	1978	1977	1976	1975
Fonds du Régime					
Dépôts au fonds général	257,0	284,8	224,3	131,6	100,2
Dépôts aux fonds spécialisés					
Obligations (Fonds «O»)	9 641,7	6 585,7	4 507,8	2 911,9	1 773,6
Actions (Fonds «A»)	4 333,4	3 178,3	2 141,4	1 428,7	897,6
Hypothèques (Fonds «H»)	4 188,6	3 181,8	2 217,6	1 364,1	808,1
	18 163,7	12 945,8	8 866,8	5 704,7	3 479,3
Fonds confiés à la Caisse de dépôt	18 420,7	13 230,6	9 091,1	5 836,3	3 579,5
Revenu net	1 675,1	1 045,5	663,7	434,9	238,7
Contributions nettes	3 515,0	3 094,0	2 591,0	1 822,0	1 021,0

En 1975, l'Office de la construction du Québec est devenu l'administrateur du Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec. Depuis, les fonds du régime sous gestion de la Caisse de dépôt sont passés de 280,3 millions de dollars à la fin de 1975 à 797,4 millions au 31 décembre 1979. Comme l'indique le tableau 40, la principale composante des fonds du régime est sa participation au fonds spécialisé d'hypothèques (Fonds «H»), qui s'élevait à 339,7 millions au 31 décembre 1979. Durant la période de cinq ans terminée à cette date, la valeur inscrite nette des portefeuilles à gestion distincte, lesquels sont administrés en vue de leur réalisation éventuelle, a très peu varié, se chiffrant à 27,2 millions à la fin de 1979.

Par ailleurs, le revenu net attribué au régime est passé de 18,7 millions de dollars à 72,7 millions. Cependant, les contributions nettes ont subi une baisse graduelle par suite du déclin de l'activité dans l'industrie de la construction, passant de 86,8 millions en 1975 à 54,5 millions en 1979.

En 1978, pour la première fois de l'histoire de la Caisse de dépôt, les contributions d'un déposant dépassaient celles de la Régie des rentes du Québec. En dépit d'une baisse de 28,7 millions de dollars en 1979, les remises de la Régie de l'assurance automobile du Québec lui ont quand même permis de se maintenir au premier rang à ce chapitre. Après moins de deux ans d'activité, la Régie a confié à la Caisse de dépôt des fonds totalisant 555,9 millions. Le tableau 41 montre que le revenu net de tels fonds a été de 16,4 millions en 1978 et de 44,6 millions en 1979.

D'après le tableau 42, les fonds confiés à la Caisse de dépôt par le Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec se chiffraient à 18,4 millions de dollars au 31 décembre 1979, ce qui représente une augmentation de 14,8 millions sur la période de cinq ans. La ventilation de la participation du régime aux fonds spécialisés a peu varié au cours de la période; en 1979, les obligations formaient 53% de cet avoir, les actions 24% et les hypothèques, 23%. Alors qu'elles étaient de 1 million en 1975, les contributions nettes sont passées à 3,5 millions en 1979 et le revenu net s'est élevé à 1,7 million, comparativement à 0,2 million en 1975.

43
**Avoir des déposants à la Caisse de dépôt
exprimé à sa valeur de réalisation**
au 31 décembre 1979

(en milliers de dollars)

	Dépôts à participation				Porte- feuilles à gestion distincte	Total de l'avoir à long terme	Dépôts à vue et à terme - net	Intérêts et revenus courus	Avoir des déposants %	
	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier	Total partiel						
Régie des rentes du Québec	5 596 011	—	—	5 596 011	—	5 596 011	(8 259)	145 972	5 733 724	62,36
Commission administrative du régime de retraite										
<i>Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics</i>	—	1 171 355	—	1 171 355	8 648	1 180 003	37 314	377	1 217 694	13,24
<i>Régime général de retraite des maires et conseillers des municipalités du Québec</i>	—	2 818	—	2 818	—	2 818	87	1	2 906	0,03
<i>Régimes particuliers</i>	—	6 047	—	6 047	—	6 047	24	—	6 071	0,07
	—	1 180 220	—	1 180 220	8 648	1 188 868	37 425	378	1 226 671	13,34
Commission des accidents du travail du Québec	50 510	—	669 933	720 443	121 720	842 163	2 816	1 341	846 320	9,21
Office de la construction du Québec										
<i>Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec</i>	—	743 172	—	743 172	20 516	763 688	12 159	91	775 938	8,44
Régie de l'assurance automobile du Québec	507 895	—	—	507 895	—	507 895	9 466	13 415	530 776	5,77
Fonds d'indemnisation automobile du Québec	2 068	—	—	2 068	—	2 068	27 784	1 342	31 194	0,34
Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec	—	18 276	—	18 276	—	18 276	255	2	18 533	0,20
Régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles	—	—	—	—	—	—	10 462	122	10 584	0,12
Régie de l'assurance-récolte du Québec	—	—	—	—	—	—	10 424	123	10 547	0,11
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	6 725	—	—	6 725	—	6 725	226	177	7 128	0,08
Régie de l'assurance-dépôts du Québec	859	—	—	859	—	859	708	31	1 598	0,02
Régie des marchés agricoles du Québec	—	—	—	—	—	—	1 065	13	1 078	0,01
	6 164 068	1 941 668	669 933	8 775 669	150 884	8 926 553	104 531	163 007	9 194 091	100,00

Rétrospective financière

44

Biens sous gestion

- Portefeuilles à gestion distincte
- Fonds particulier
- Fonds spécialisés
- Fonds général

(en millions de dollars)

12000

10000

8000

6000

4000

2000

1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979

45

Mouvements de trésorerie

- Contributions nettes
- Revenus

(en millions de dollars)

2000

1600

1200

800

400

1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979

(en millions de dollars)

	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970
Fonds général										
Obligations										
<i>Gouvernement du Canada</i>	216,1	122,3	81,5	56,4	64,2	36,7	57,1	55,7	57,9	73,3
<i>Gouvernement du Québec et garanties</i>	3 905,6	3 070,6	2 538,9	2 208,6	1 799,3	1 534,3	1 317,5	1 088,5	882,9	711,8
<i>Garanties par octroi</i>	158,1	158,0	156,3	148,2	123,7	103,3	87,8	65,0	38,7	28,1
<i>Municipales et scolaires</i>	355,0	314,8	304,3	267,6	233,4	183,7	141,3	121,6	106,8	98,6
<i>Compagnies</i>	682,6	495,5	444,8	420,4	357,3	318,5	261,9	244,3	186,3	93,1
Total des obligations	5 317,4	4 161,2	3 525,8	3 101,2	2 577,9	2 176,5	1 865,6	1 575,1	1 272,6	1 004,9
Actions et valeurs convertibles	720,2	612,8	618,3	661,4	638,7	601,9	491,7	352,6	280,9	212,4
Financements hypothécaires et immobiliers	391,6	315,3	269,5	224,4	199,0	197,9	128,9	72,9	67,2	44,8
Immeubles	25,1	25,4	25,4	25,4	26,0	25,7	23,9	21,9	20,9	14,8
Valeurs à court terme	535,5	729,1	326,9	226,4	191,5	105,0	85,9	90,9	29,4	28,7
Total des placements	6 989,8	5 843,8	4 765,9	4 238,8	3 633,1	3 107,0	2 596,0	2 113,4	1 671,0	1 305,6
Fonds spécialisés										
Obligations										
<i>Gouvernement du Canada</i>	110,7	59,5	18,3	7,8	10,8	0,8	1,5	0,5	0,7	0,5
<i>Gouvernement du Québec et garanties</i>	436,3	319,6	236,6	114,1	44,1	12,1	3,0	1,7	1,2	0,6
<i>Garanties par octroi</i>	50,4	50,6	45,2	31,9	20,0	13,9	5,0	1,1	0,1	—
<i>Municipales et scolaires</i>	116,3	92,6	81,0	36,6	21,2	8,8	3,1	1,8	0,4	0,4
<i>Compagnies</i>	127,3	98,6	87,5	65,3	49,2	32,2	17,6	7,4	5,5	1,7
Total des obligations	841,0	620,9	468,6	255,7	145,3	67,8	30,2	12,5	7,9	3,2
Actions et valeurs convertibles	382,9	304,2	215,5	150,3	75,6	46,3	18,6	11,3	5,2	0,2
Financements hypothécaires et immobiliers	463,8	336,0	225,3	145,1	100,6	44,7	25,3	18,1	3,4	—
Dépôts et valeurs à court terme	182,1	125,6	98,3	60,6	43,8	21,6	10,9	9,5	11,0	5,2
Total des placements	1 869,8	1 386,7	1 007,7	611,7	365,3	180,4	85,0	51,4	27,5	8,6
Fonds particulier										
Obligations										
<i>Gouvernement du Canada</i>	87,0	40,5	20,5	—	—	—	—	—	—	—
<i>Gouvernement du Québec et garanties</i>	383,3	251,1	137,2	—	—	—	—	—	—	—
<i>Garanties par octroi</i>	34,9	34,7	29,2	—	—	—	—	—	—	—
<i>Municipales et scolaires</i>	73,3	65,0	56,1	—	—	—	—	—	—	—
<i>Compagnies</i>	118,5	64,7	43,5	—	—	—	—	—	—	—
Total des obligations	697,0	456,0	286,5	—	—	—	—	—	—	—
Dépôts et valeurs à court terme	36,6	36,3	15,7	—	—	—	—	—	—	—
Total des placements	733,6	492,3	302,2	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuilles à gestion distincte										
Obligations										
<i>Gouvernement du Canada</i>	1,9	2,2	5,6	17,3	11,1	5,9	5,9	1,0	1,0	1,7
<i>Gouvernement du Québec et garanties</i>	63,8	69,5	75,7	147,4	80,3	80,6	86,3	4,1	4,1	4,2
<i>Garanties par octroi</i>	18,4	20,5	23,5	41,3	21,7	21,1	21,0	0,6	0,6	0,6
<i>Municipales et scolaires</i>	74,4	80,0	84,0	118,4	94,9	88,9	88,7	2,1	2,2	2,3
<i>Autres gouvernements</i>	1,0	1,0	2,1	1,3	1,5	1,4	1,4	0,9	0,9	0,9
<i>Compagnies</i>	17,5	19,0	17,4	48,8	23,7	10,9	11,1	12,3	12,5	13,2
Total des obligations	177,0	192,2	208,3	374,5	233,2	208,8	214,4	21,0	21,3	22,9
Actions et valeurs convertibles	2,6	3,1	7,6	12,1	7,2	7,9	8,3	8,0	9,1	12,2
Financements hypothécaires et immobiliers	0,7	0,8	0,9	1,6	1,6	2,2	8,0	11,7	14,0	15,7
Valeurs à court terme	—	—	8,4	4,5	—	—	—	—	—	—
Total des placements	180,3	196,1	225,2	392,7	242,0	218,9	230,7	40,7	44,4	50,8
Placements de l'ensemble des fonds	9 773,5	7 918,9	6 301,0	5 243,2	4 240,4	3 506,3	2 911,7	2 205,5	1 742,9	1 365,0

(en millions de dollars)	1979	1978	1977	1976	1975
Ensemble des fonds					
Biens sous gestion					
Fonds général (1)	6 909,7	5 872,8	4 891,0	4 299,1	3 688,9
Fonds spécialisés					
Fonds «O»	785,8	599,9	435,9	281,5	161,1
Fonds «G»	111,1	100,6	91,3	—	—
Fonds «A»	534,6	343,2	236,1	166,1	99,3
Fonds «H»	478,1	367,5	300,2	172,9	109,7
	1 909,6	1 411,2	1 063,5	620,5	370,1
Fonds particulier	750,4	503,6	309,8	—	—
Portefeuilles à gestion distincte	184,0	200,5	229,8	401,2	246,4
	9 753,7	7 988,1	6 494,1	5 320,8	4 305,4
Revenu net					
Fonds général	580,2	455,9	381,1	327,0	262,6
Fonds spécialisés					
Fonds «O»	58,0	48,9	35,3	24,0	10,3
Fonds «G»	10,5	9,3	6,0	—	—
Fonds «A»	68,6	26,9	12,5	10,1	6,4
Fonds «H»	43,2	32,6	23,9	14,7	8,2
	180,3	117,7	77,7	48,8	24,9
Fonds particulier	63,0	37,9	23,2	—	—
Portefeuilles à gestion distincte	13,3	15,7	19,1	27,7	17,3
	836,8	627,2	501,1	403,5	304,8
Contributions nettes					
Fonds général	437,4	475,9	158,4	249,1	265,4
Fonds spécialisés	275,0	257,2	287,9	227,5	170,4
Fonds particulier et portefeuilles à gestion distincte	150,2	132,5	83,1	116,2	11,0
	862,6	865,6	529,4	592,8	446,8
Valeur de l'unité (en dollars)					
Fonds général	812	849	851	839	786
Fonds spécialisés					
Fonds «O»	2 081	2 085	1 960	1 783	1 516
Fonds «G»	1 149	1 158	1 089	—	—
Fonds «A»	2 506	1 851	1 445	1 283	1 138
Fonds «H»	2 048	1 965	1 813	1 647	1 491
Frais d'administration	7,1	5,9	6,7	4,6	3,9
Nombre d'employés	134	114	122	113	102
Actif moyen par employé	72,8	70,1	53,2	47,1	42,2

(1) L'actif du fonds général ne comprend pas, aux fins de ce tableau, les dépôts à vue ou à terme des fonds spécialisés et du fonds particulier qui sont inclus dans l'actif de ces derniers.

Table des matières

50	Fonds général
54	Fonds spécialisé d'obligations (Fonds «O»)
56	Fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (Fonds «G»)
58	Fonds spécialisé d'actions (Fonds «A»)
60	Fonds spécialisé d'hypothèques (Fonds «H»)
62	Fonds particulier

Fonds général

Bilan au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Actif	1979	1978
	Encaisse	1 084 \$	(24) \$
	Revenus de placements courus et à recevoir	127 511	112 003
	Avances		
	aux détenteurs de dépôts à participation	8 259	7 500
	aux autres fonds	—	1 939
	Divers éléments d'actif	1 805	1 063
		<u>138 659</u>	<u>122 481</u>
	 Placements (note 3)		
	Portefeuilles:		
	— Obligations	5 317 376	4 161 148
	— Actions et valeurs convertibles	720 246	612 767
	— Financements hypothécaires et immobiliers	391 631	315 339
	— Immeubles	25 039	25 421
	— Valeurs à court terme	535 476	729 116
		<u>6 989 768</u>	<u>5 843 791</u>
		<u>7 128 427 \$</u>	<u>5 966 272 \$</u>
	 Passif		
	Dépôts (note 4)		
	à vue	279 339 \$	206 357 \$
	à terme	52 141	85 400
	Revenu et intérêts à verser aux déposants	165 959	130 811
	Transactions en voie de règlement	4 497	4 366
	Autres éléments de passif	4 786	3 543
		<u>506 722</u>	<u>430 477</u>
	 Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
	Dépôts à participation (note 6)	6 451 482	5 416 262
	Réserve générale (note 7)	170 223	119 533
		<u>6 621 705</u>	<u>5 535 795</u>
		<u>7 128 427 \$</u>	<u>5 966 272 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Marcel Cazavan
Gill Fortier

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Revenus	1979	1978
	Revenus de placements		
	Intérêts sur obligations	449 749 \$	355 004 \$
	Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles	46 371	35 111
	Intérêts sur financements hypothécaires et immobiliers	32 566	27 633
	Revenus d'immeubles	2 912	2 930
	Intérêts sur valeurs à court terme — net	92 776	60 039
		<u>624 374</u>	<u>480 717</u>
	Profits et pertes sur ventes de valeurs	50 690	42 048
	Honoraires de gestion	3 320	2 417
	Autres revenus	180	132
	Total des revenus	<u>678 564</u>	<u>525 314</u>
	Frais d'administration		
	Émoluments et dépenses des administrateurs	25	8
	Traitements et avantages sociaux	3 495	3 259
	Frais de déplacement	133	126
	Honoraires professionnels	750	339
	Frais de gestion de créances hypothécaires	1 039	646
	Frais de banque et de garde de valeurs	218	189
	Assurances fidéjussion et autres	199	144
	Locaux et équipement	993	920
	Documentation et papeterie	129	130
	Autres	148	129
		<u>7 129</u>	<u>5 890</u>
	Solde des revenus	671 435	519 424
	Intérêts sur dépôts à vue et à terme — net	40 525	21 478
	Revenu net de l'exercice	630 910	497 946
	Virement des profits et pertes sur ventes de valeurs à réserve générale (note 7)	50 690	42 048
	Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	580 220 \$	455 898 \$

Revenu et intérêts à verser aux déposants de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Détenteurs de dépôts		
	à vue et à terme	à parti- cipation	Total
Solde à verser au début	4 661 \$	126 150 \$	130 811 \$
Intérêts sur dépôts à vue et à terme et revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	40 525	580 220	620 745
	45 186	706 370	751 556
Versements	40 010	545 587	585 597
Solde à verser à la fin	<u>5 176 \$</u>	<u>160 783 \$</u>	<u>165 959 \$</u>

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

Notes
complémentaires**1. Énoncé des principales conventions comptables***a) Placements*

Les placements en actions, les financements hypothécaires et immobiliers, les terrains ainsi que les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant; les obligations, les valeurs convertibles et les bâties sont comptabilisées à leur prix coûtant amorti.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit.

d) Réserve générale

La réserve générale se compose des gains nets réalisés sur ventes de valeurs et de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées.

e) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires.

f) Intérêts sur valeurs à court terme — net

Les intérêts payés sur les emprunts bancaires sont déduits des intérêts gagnés sur valeurs à court terme.

g) Immobilisations

Les achats de mobilier et d'équipement ainsi que les frais pour l'amélioration des aires locatives sont imputés aux frais d'administration.

h) Intérêts gagnés sur avances

Les intérêts gagnés sur les avances aux détenteurs de dépôts à participation, aux fonds spécialisés ou au fonds particulier sont déduits des intérêts sur dépôts à vue et à terme.

2. Consolidation

Les états financiers comprennent les comptes du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de ses filiales en propriété exclusive, Cadim Inc. et Développement Pasteur Inc. Les fonds spécialisés, le fonds particulier et les portefeuilles à gestion distincte font l'objet d'états financiers séparés.

3. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1979, la valeur de réalisation des placements était de 6 532 131 000 \$ (1978, 5 727 010 000 \$).

4. Dépôts

Les sommes reçues par la Caisse de dépôt lui sont confiées sous forme de dépôts à vue, de dépôts à terme ou de dépôts à participation, au gré du déposant. Les dépôts à vue et les dépôts à terme constituent une créance des déposants à l'égard de la Caisse de dépôt et portent intérêt.

Les dépôts à vue et les dépôts à terme du fonds général incluent les dépôts des fonds spécialisés et du fonds particulier, répartis comme suit au 31 décembre:

	1979 (en milliers de dollars)	1978 (en milliers de dollars)
Fonds spécialisés		
Fonds d'obligations (Fonds «O»)	33 099 \$	— \$
Fonds d'obligations gouvernementales (Fonds «G»)	1 864	5 450
Fonds d'actions (Fonds «A»)	146 014	35 898
Fonds d'hypothèques (Fonds «H»)	1 165	15 799
Fonds particulier	36 548	36 316
	<u>218 690 \$</u>	<u>93 463 \$</u>

5. Répartition du revenu net

À la fin de chaque trimestre, le revenu net du fonds, après déduction du virement à la réserve générale, est réparti entre les détenteurs des dépôts à participation. Au début du nouveau trimestre, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants.

6. Dépôts à participation

a) Mouvements de l'exercice

	1979		1978	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	6 382 945	5 416 262 \$	5 449 535	4 628 182 \$
Unités émises	1 204 971	1 035 220	1 002 350	846 619
	7 587 916	6 451 482	6 451 885	5 474 801
Unités annulées	—	—	68 940	58 539
Solde à la fin	7 587 916	6 451 482 \$	6 382 945	5 416 262 \$

b) Valeur de réalisation au 31 décembre

	1979 (en milliers de dollars)	1978 (en milliers de dollars)
Avoir net du fonds selon le bilan	6 621 705 \$	5 535 795 \$
À déduire:		
Placements		
selon le bilan	6 989 768	5 843 791
selon leur valeur de réalisation (note 3)	6 532 131	5 727 010
	457 637	116 781
Valeur de réalisation totale des unités	6 164 068 \$	5 419 014 \$
Valeur de réalisation d'une unité	812 \$	849 \$

7. Réserve générale

	1979 (en milliers de dollars)	1978 (en milliers de dollars)
Solde au début	119 533 \$	77 609 \$
Virement de l'état des revenus et dépenses	50 690	42 048
	170 223	119 657
Écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées	—	124
Solde à la fin	170 223 \$	119 533 \$

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1979 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état du revenu et intérêts à verser aux déposants de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1979 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 3 mars 1980

Fonds spécialisé d'obligations (Fonds «O»)

Bilan au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Actif	1979	1978
	Placements (note 2)		
	Obligations	734 735 \$	528 520 \$
	Valeurs à court terme	—	57 770
	Dépôts à vue au fonds général	33 099	—
		<u>767 834</u>	<u>586 290</u>
	Intérêts courus	18 007	13 555
		<u>785 841 \$</u>	<u>599 845 \$</u>
	Passif		
	Avances du fonds général	— \$	1 940 \$
	Transactions en voie de règlement	3 469	2 509
		<u>3 469</u>	<u>4 449</u>
	Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
	Dépôts à participation (note 3)	598 968	468 674
	Revenus accumulés (note 4)	184 782	126 722
	Écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées	(1 378)	—
		<u>782 372</u>	<u>595 396</u>
		<u>785 841 \$</u>	<u>599 845 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

Marcel Cazavan
Gill Fortier

Revenus et revenus accumulés (note 4) de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Revenus de placements	1979	1978
	Intérêts sur obligations	59 843 \$	44 511 \$
	Intérêts sur valeurs à court terme	4 158	3 367
	Intérêts sur dépôts au fonds général — net	6 162	2 657
		<u>70 163</u>	<u>50 535</u>
	Profits et pertes sur ventes de valeurs	<u>(12 103)</u>	<u>(1 625)</u>
	Revenu net de l'exercice	58 060	48 910
	Revenus accumulés au début	126 722	77 812
	Revenus accumulés à la fin	<u>184 782 \$</u>	<u>126 722 \$</u>

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les valeurs à court terme ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

d) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1979, la valeur de réalisation des placements était de 697 294 000 \$ (1978, 577 942 000 \$).

3. Dépôts à participation

Mouvements de l'exercice

	1979		1978	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	281 577	468 674 \$	216 758	338 576 \$
Unités émises	63 635	135 549	64 819	130 098
	345 212	604 223	281 577	468 674
Unités annulées	3 121	5 255	—	—
Solde à la fin	342 091	598 968 \$	281 577	468 674 \$

4. Règlements

De nouveaux règlements ont été établis par le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et approuvés par le gouvernement le 11 avril 1979. Le premier alinéa de l'article 45 de ces règlements, dont la date d'entrée en vigueur a été établie au 1^{er} janvier 1980, se lit comme suit: «45. À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux.»

5. Frais de gestion

Les frais de gestion du fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à 656 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (1978, 517 000 \$).

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'obligations (fonds «O») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1979 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1979 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 3 mars 1980

Fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (Fonds « G »)

Bilan au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Actif	1979	1978
	Placements (note 2)		
	Obligations	106 251 \$	92 428 \$
	Dépôts à vue au fonds général	1 864	5 450
		108 115	97 878
	Intérêts courus	2 982	2 758
		111 097 \$	100 636 \$
	Avoir du détenteur de dépôts à participation		
	Dépôts à participation (note 3)	86 116 \$	86 116 \$
	Revenus accumulés (note 4)	25 789	15 328
	Écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées	(808)	(808)
		111 097 \$	100 636 \$
	Pour le conseil d'administration, Marcel Cazavan Gill Fortier		

Revenus et revenus accumulés (note 4) de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Revenus de placements	1979	1978
	Intérêts sur obligations	9 701 \$	8 973 \$
	Intérêts sur valeurs à court terme	—	75
	Intérêts sur dépôts au fonds général — net	760	280
	Revenu net de l'exercice	10 461	9 328
	Revenus accumulés au début	15 328	6 000
	Revenus accumulés à la fin	25 789 \$	15 328 \$

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les valeurs à court terme ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

d) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1979, la valeur de réalisation des placements était de 94 502 000 \$ (1978, 95 478 000 \$).

3. Dépôts à participation

Aux 31 décembre 1978 et 1979, il n'y avait qu'un détenteur de dépôts dans ce fonds.

Mouvements de l'exercice

	1979		1978	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début et à la fin	84 816	86 116 \$	84 816	86 116 \$

4. Règlements

De nouveaux règlements ont été établis par le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 11 avril 1979. Le premier alinéa de l'article 45 de ces règlements, dont la date d'entrée en vigueur a été établie au 1^{er} janvier 1980, se lit comme suit: «45. À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux.»

5. Frais de gestion

Les frais de gestion du fonds, imputés directement au participant, se chiffraient à 100 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (1978, 95 000 \$).

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (fonds «G») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1979 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1979 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 3 mars 1980

Fonds spécialisé d'actions (Fonds «A»)

Bilan au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Actif	1979	1978
	Placements (note 2)		
	Actions et valeurs convertibles	382 885 \$	304 251 \$
	Dépôts à vue au fonds général	146 014	35 898
		<u>528 899</u>	<u>340 149</u>
	Revenus de placements courus et à recevoir	5 735	3 072
		<u>534 634 \$</u>	<u>343 221 \$</u>
	Passif		
	Transactions en voie de règlement	1 552 \$	3 092 \$
	Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
	Dépôts à participation (note 3)	404 179	278 796
	Revenus accumulés (note 4)	129 947	61 333
	Écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées	(1 044)	—
		<u>533 082</u>	<u>340 129</u>
		<u>534 634 \$</u>	<u>343 221 \$</u>
	Pour le conseil d'administration,		
	Marcel Cazavan		
	Gill Fortier		

Revenus et revenus accumulés (note 4) de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Revenus de placements	1979	1978
	Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles	22 120 \$	14 336 \$
	Intérêts sur valeurs à court terme	3 134	777
	Intérêts sur dépôts au fonds général — net	7 310	1 994
		<u>32 564</u>	<u>17 107</u>
	Profits et pertes sur ventes de valeurs	<u>36 050</u>	<u>9 786</u>
	Revenu net de l'exercice	<u>68 614</u>	<u>26 893</u>
	Revenus accumulés au début	<u>61 333</u>	<u>34 440</u>
	Revenus accumulés à la fin	<u>129 947 \$</u>	<u>61 333 \$</u>

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

**Notes
complémentaires**

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en actions et valeurs convertibles ainsi que les valeurs à court terme et les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

d) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires.

e) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1979, la valeur de réalisation des placements était de 685 204 000 \$ (1978, 403 312 000 \$).

3. Dépôts à participation

Mouvements de l'exercice

	1979		1978	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	217 883	278 796 \$	166 044	199 684 \$
Unités émises	58 785	127 469	51 839	79 112
	276 668	406 265	217 883	278 796
Unités annulées	1 591	2 086	—	—
Solde à la fin	275 077	404 179 \$	217 883	278 796 \$

4. Règlements

De nouveaux règlements ont été établis par le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et approuvés par le gouvernement le 11 avril 1979. Le premier alinéa de l'article 45 de ces règlements, dont la date d'entrée en vigueur a été établie au 1^{er} janvier 1980, se lit comme suit: «45. À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux.»

5. Frais de gestion

Les frais de gestion du fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à 819 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (1978, 477 000 \$).

**Rapport
du vérificateur**

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'actions (fonds «A») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1979 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1979 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 3 mars 1980

Fonds spécialisé d'hypothèques (Fonds «H»)

Bilan
au 31 décembre 1979
(en milliers de dollars)

Actif	1979	1978
Placements (note 2)		
Financements hypothécaires et immobiliers	463 788 \$	336 019 \$
Valeurs à court terme	—	10 697
Dépôts au fonds général		
à vue	1 165	4 399
à terme	—	11 400
	<u>464 953</u>	<u>362 515</u>
Intérêts courus	10 533	4 938
Dû par les emprunteurs hypothécaires		
— impôts fonciers	2 616	—
	<u>478 102 \$</u>	<u>367 453 \$</u>
Passif		
Dépôts des emprunteurs hypothécaires	<u>959 \$</u>	<u>155 \$</u>
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 3)	347 543	279 611
Revenus accumulés (note 4)	130 888	87 687
Écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées	(1 288)	—
	<u>477 143</u>	<u>367 298</u>
	<u>478 102 \$</u>	<u>367 453 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

Marcel Cazavan
Gill Fortier

**Revenus et
revenus accumulés** (note 4)
de l'exercice terminé
le 31 décembre 1979
(en milliers de dollars)

	1979	1978
Revenus de placements		
Intérêts sur financements hypothécaires et immobiliers — net (note 5)	42 828 \$	28 781 \$
Intérêts sur valeurs à court terme	120	2 428
Intérêts sur dépôts au fonds général — net	162	1 396
	<u>43 110</u>	<u>32 605</u>
Profits et pertes sur ventes de valeurs	91	—
Revenu net de l'exercice	43 201	32 605
Revenus accumulés au début	87 687	55 082
Revenus accumulés à la fin	<u>130 888 \$</u>	<u>87 687 \$</u>

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les financements hypothécaires et immobiliers négociés directement par la Caisse de dépôt avec les emprunteurs sont comptabilisés au prix coûtant; les créances hypothécaires négociées en bloc avec des tiers sont comptabilisées à leur prix coûtant amorti. Les valeurs à court terme et les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit.

c) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1979, la valeur de réalisation des placements était de 430 790 000 \$ (1978, 355 752 000 \$).

3. Dépôts à participation

Mouvements de l'exercice

	1979		1978	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	183 466	279 611 \$	154 685	225 682 \$
Unités émises	35 399	71 992	28 781	53 929
	218 865	351 603	183 466	279 611
Unités annulées	2 620	4 060	—	—
Solde à la fin	216 245	347 543 \$	183 466	279 611 \$

4. Règlements

De nouveaux règlements ont été établis par le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et approuvés par le gouvernement le 11 avril 1979. Le premier alinéa de l'article 45 de ces règlements, dont la date d'entrée en vigueur a été établie au 1^{er} janvier 1980, se lit comme suit: «45. À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux.»

5. Frais de gestion de créances hypothécaires

Des frais de gestion de créances hypothécaires administrées par des tiers, au montant de 614 000 \$ (1978, 334 000 \$), sont déduits des intérêts sur financements hypothécaires et immobiliers.

6. Frais de gestion

Les frais de gestion du fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à 631 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (1978, 505 000 \$).

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'hypothèques (fonds «H») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1979 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1979 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c. a.
Vérificateur général
Québec, le 3 mars 1980

Fonds particulier

Bilan au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Actif	1979	1978
	Placements (note 2)		
	Obligations	697 018 \$	455 957 \$
	Dépôts au fonds général		
	à vue	36 548	12 316
	à terme	—	24 000
		<u>733 566</u>	<u>492 273</u>
	Intérêts courus et à recevoir	16 834	11 342
		<u>750 400 \$</u>	<u>503 615 \$</u>
	Passif		
	Compte à payer	— \$	5 \$
	Transactions en voie de règlement	(243)	950
	Revenu net à verser au déposant (note 3)	100 882	37 899
		<u>100 639</u>	<u>38 854</u>
	Avoir du détenteur de dépôts à participation		
	Dépôts à participation (note 4)	649 761	464 761
		<u>750 400 \$</u>	<u>503 615 \$</u>
	Pour le conseil d'administration, Marcel Cazavan Gill Fortier		

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)	Revenus	1979	1978
	Revenus de placements		
	Intérêts sur obligations et valeurs à court terme	60 988 \$	36 811 \$
	Intérêts sur dépôts au fonds général — net	3 519	1 562
		<u>64 507</u>	<u>38 373</u>
	Profits et pertes sur ventes de valeurs	(1 069)	(91)
		<u>63 438</u>	<u>38 282</u>
	Dépenses		
	Frais de gestion et de garde de valeurs	455	383
	Revenu net de l'exercice à verser au détenteur de dépôts à participation	<u>62 983 \$</u>	<u>37 899 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les valeurs à court terme ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit. Il n'y a qu'un seul détenteur de dépôts à participation dans un fonds particulier.

d) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1979, la valeur de réalisation des placements était de 652 856 000 \$ (1978, 484 954 000 \$).

3. Règlements

Les règlements qui régissent les opérations d'un fonds particulier ont été établis par le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et approuvés par le gouvernement le 11 avril 1979. Le premier alinéa de l'article 45 de ces règlements, dont la date d'entrée en vigueur a été établie au 1^{er} janvier 1980, stipule qu'à la clôture de l'exercice du fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde en est versé au déposant du fonds.

4. Dépôts à participation

Le détenteur des dépôts à participation de ce fonds est la Commission des accidents du travail du Québec.

<i>Mouvements de l'exercice</i>	1979 (en milliers de dollars)	1978 (en milliers de dollars)
Solde au début	464 761 \$	309 761 \$
Dépôts effectués au cours de l'exercice	200 000	155 000
	664 761	464 761
Retraits effectués au cours de l'exercice	15 000	—
Solde à la fin	649 761 \$	464 761 \$

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds particulier de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1979 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1979 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 3 mars 1980

Si vous désirez obtenir un autre exemplaire de ce rapport, veuillez compléter la carte-réponse ou encore nous en faire la demande par écrit à l'adresse suivante:

Direction des Communications
Caisse de dépôt et placement du Québec
C. P. 74, La Tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1B4

La coordination du rapport de gestion a été confiée à la Direction des Communications.

Les pages du rapport ont été imprimées sur du papier Rolland ST101 et celles des états financiers sur du Rolland Teintes — Ivoire Alpaca. La couverture a été lithographiée sur du papier couché Cornwall de Domtar.

Caisse de dépôt et placement du Québec

Rapport de gestion 1979

Veillez cocher à l'endroit prévu si vous désirez un autre exemplaire de ce rapport, en français ou en anglais, et nous retourner, dûment remplie, cette carte déjà adressée et affranchie.

Français Anglais

Nom

Titre

Entreprise

Adresse

Ville

Province

Code postal

